

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 2.79

Compte post. Ha 54

PREX DES ABONNEMENTS :

1 m 3 m 6 m 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.60

PREX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### Le nouveau message de M. Doumergue. Une importante séance de cabinet à Londres. Le remue-ménage des partis irlandais.

Hier soir, lundi, M. Doumergue, président du Conseil, a parlé au peuple français. La curiosité publique attendait cette rentrée du sage de Tournefeuille, dont on savait qu'il avait employé les loisirs de ses vacances à réfléchir sur cette réforme de l'Etat que l'opinion réclame et qu'elle espère prochaine.

Mais, avant d'en venir aux projets d'avenir, le président du Conseil a voulu jeter un regard sur le passé et fixer les traits essentiels de la situation présente. Notons immédiatement que son ton a changé. Ce n'est plus celui d'une causerie familière; la harangue présidentielle a pris une allure plus étudiée; elle a révélé aux auditeurs un chef d'Etat fort conscient de la gravité de l'heure comme de l'étendue de ses responsabilités et décidé à faire succéder, dès qu'il le faudra, les actes aux paroles.

M. Doumergue a tracé d'abord un tableau des résultats acquis, grâce aux efforts du gouvernement qu'il préside. Il a surtout insisté sur le redressement financier accompli, pour en tirer argument sur ce qui se serait passé s'il n'avait pas été mis bon ordre à la gestion si défectueuse des finances publiques. Un jour, bien vite, serait venu, où les fonctionnaires n'auraient plus touché que la moitié de leur traitement.

Puis, il en est arrivé à cette campagne en faveur de la dévaluation du franc dont il n'a pas eu de peine à mettre en lumière les conséquences néfastes qu'elle ne pourrait manquer d'avoir, si elle était couronnée de succès. Il a souligné, sur ce point, le péril que représente, pour le crédit public, une attitude comme celle de M. Paul Reynaud, qu'il a clairement désigné, sans expressément le nommer. Ce lui fut aussi l'occasion de faire le procès du Front commun qu'ont établi socialistes et communistes et pour lequel il a dit son antipathie et sa réprobation, en phrases nettes et vigoureuses, dont on voudrait que M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, fit son profit.

Le procès des abus du régime parlementaire, qui l'ont conduit à l'impuissance, n'a pas été moins courageux. La France manque d'un gouvernement pourvu des moyens capables de lui permettre d'exercer cette autorité nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques. Nous avons alors entendu, tombant des lèvres du président du Conseil, une critique fort poussée de ce qui s'est passé en France de mai 1932 au 6 février 1934, la période qui vit passer six ministères, également incapables d'aboutir.

Le remède est dans une réforme de l'Etat qui amènera, de façon meilleure, le droit de dissoudre la Chambre, qui réservera au gouvernement seul l'initiative des dépenses, qui accordera aux fonctionnaires un statut garantissant leurs droits tout en précisant leurs devoirs.

M. Doumergue s'est spécialement étendu sur cette question, tout en annonçant qu'il aborderait bientôt celle de l'organisation de la présidence du Conseil et d'un conseil économique professionnel complété par des conseils régionaux.

La harangue s'est achevée par une péroraison émouvante, où furent indiquées les conditions morales sans lesquelles un tel plan ne saurait être adopté et, une fois accepté, resterait lettre morte, faute de citoyens capables d'y conformer leur conduite.

M. Doumergue a dit à son pays ce qu'il avait besoin d'entendre. Il s'est exprimé avec courage et clairvoyance. Sera-t-il écouté? Tout est là.

L'entrée des Soviets dans la Société des nations, l'attitude de l'Allemagne et de la

Pologne en présence du projet de pacte oriental, la campagne polonaise contre le système de protection des minorités, l'influence du rapprochement franco-italien sur la situation de l'Europe centrale et des Balkans, telles sont les principales questions inscrites à l'ordre du jour du conseil de cabinet que présidera aujourd'hui, mardi, à Londres, M. Baldwin, et qui marquera la reprise de l'activité ministérielle britannique.

C'est surtout dans la mesure où ces problèmes marquent les signes d'un regroupement des puissances en Europe qu'ils retiendront l'attention du gouvernement anglais, que l'échec de la conférence du désarmement paraît ramener vers la politique du maintien de l'équilibre des forces.

Ainsi, les efforts que poursuit l'Allemagne pour s'assurer des appuis en Europe centrale et dans les Balkans sont considérés, dans les cercles politiques anglais, comme une raison décisive de collaboration franco-anglaise.

Au point de vue intérieur, le programme n'est pas moins chargé; les questions du chômage et des logements insalubres ont, en particulier, une importance politique capitale, du fait de la campagne menée sur ces deux points par l'opposition travailliste contre l'administration du gouvernement d'union nationale.

Le général O'Duffy vient de donner sa démission de président du parti « Fine Gael » (parti unifié d'Irlande).

C'est M. Cosgrave, ancien président du Conseil exécutif de l'Etat libre, qui le remplacera à la tête du parti.

En même temps qu'il a abandonné la présidence du « Fine Gael », le général O'Duffy s'est démis également de ses fonctions de chef des Chemises bleues. Si la première démission était attendue, la seconde l'était moins; elle doit éviter au parti Cosgrave une division de ses partisans qui aurait beaucoup affaibli sa position dans le pays.

Une opposition fondamentale était apparue, il y a quelque temps, entre M. Cosgrave, partisan du rapprochement avec l'Angleterre, et essentiellement constitutionnel, qui restait, au surplus, dans la tradition des nationalistes irlandais, et le général O'Duffy, qui cherchait à importer dans l'Etat libre des méthodes fascistes qui lui eussent permis d'augmenter son influence.

Si le général s'était borné à donner sa démission de président du parti unifié en restant maître des Chemises bleues, il aurait constitué une menace grave pour le groupe Cosgrave, parce qu'il entraînerait derrière lui la jeunesse irlandaise, turbulente et active, qui fait dans le pays une campagne ardente contre le gouvernement.

Par cette double démission, le général O'Duffy conserve intacte la liaison entre l'opposition militante, si l'on peut dire, soit les Chemises bleues, et l'opposition constitutionnelle, c'est-à-dire le parti unifié d'Irlande.

Cette décision ne fera sans doute pas l'affaire de M. de Valera qui comptait beaucoup sur les dissensions entre M. Cosgrave et le général O'Duffy, entre le « Fine Gael » et les Chemises bleues, pour dissocier une opposition qui se fait de plus en plus redoutable.

### Nouvelles diverses

Le premier-ministre britannique, M. Macdonald, s'embarquera vendredi prochain à Terre-Neuve, afin d'arriver le 4 octobre en Angleterre.

— La reine Marie de Roumanie est arrivée au château de Balmoral (Ecosse), où se trouve la cour anglaise.

— La Bourse de Londres sera désormais fermée le samedi, jusqu'à nouvel ordre.

## La portée d'un vote

Le fait est accompli. La Société des nations, à une énorme majorité, vient d'accueillir les Soviets dans son enceinte; elle vient d'asseoir son délégué dans un de ses sièges permanents. Qu'est-ce à dire?

Dégageons d'abord ceci. Nul ne sait ce que la Société des nations représente exactement. Après le départ de l'Allemagne, il semblait qu'elle allait mourir. Aujourd'hui, avec l'entrée de l'Union des Soviets, on se met à crier au triomphe. Elle flotte de l'impuissance dérisoire à l'apparence la plus impressionnante. Encore une fois, nul ne sait ce qu'elle pourrait demain contre le spectre maléfique de la guerre resurgissant.

Mais là n'est pas pour l'instant la question. La question, la voici. De quarante-huit nations réunies, il ne s'en est trouvé que trois pour dire non, et sept pour s'abstenir devant la proposition de faire entrer les Soviets dans leur assemblée. Trente-sept nations, la France, l'Italie et l'Angleterre en tête, ont donc déclaré, avec acclamations, l'admissibilité des Soviets. Encore une fois, qu'est-ce à dire?

Une Société des nations ne peut constituer qu'un organisme de politique internationale. C'est donc bien de politique qu'il s'agit à la Société des nations.

Mais qu'est-ce que la politique? La Société des nations, par son vote, vient de fixer la définition d'une certaine politique: un commerce public entre les hommes, totalement étranger de sa nature à la morale et au sens commun.

La Société des nations n'a jamais accepté de s'occuper des Eglises en tant que telles. Elle ne reconnaît ni la souveraineté de Dieu, ni la révélation, ni l'Eglise fondée par le Christ où tout le genre humain est convié à entrer. Quoique sa visée à elle, Société des nations, soit 1° universelle et 2° d'ordre social, c'est-à-dire qu'elle tend à rassembler tous les hommes dans un groupement harmonieux et bienfaisant, exactement comme l'Eglise catholique, abstraction faite du principe surnaturel de rassemblement qui constitue la pierre d'angle de celle-ci, elle n'a jamais voulu officiellement connaître du christianisme, ni de son chef visible, ni de son Chef invisible, ni de son Evangile.

Néanmoins, elle n'a cessé de se réclamer du droit des gens, c'est-à-dire essentiellement du sens commun et de la justice, de la vérité et du bien naturels; elle s'est fondée littéralement sur eux, explicitement et implicitement. En un mot encore, elle a proclamé une certaine primauté du spirituel sur le plan politique.

En dehors de cela, elle ne serait rien, rien qu'une monumentale sottise ou qu'un ignoble club d'intérêts.

Or, de quoi s'agissait-il, dans le vote qui nous occupe?

De la question de savoir si un gouvernement qui fait officiellement et solennellement profession d'athéisme et de matérialisme, qui donc, par principe, nie toute religion, toute morale, et, par conséquent, tout droit, tout lien légitime et stable entre les hommes, et qui, par les faits, a implacablement et effroyablement prouvé qu'il s'identifie strictement et organiquement à son principe, il s'agit, dis-je, de la question de savoir si ce gouvernement sera reconnu à la face du monde et à la face de la civilisation comme acceptable, comme digne de s'asseoir à la table commune où on affirme encore respecter le vieux droit européen, lui-même étayé sur le respect des réalités éternelles.

Voilà donc une Société des nations fondée uniquement en vue de procurer le bien du genre humain sur le plan de la politique internationale et universelle moyennant le respect du droit et de la morale, fût-ce toute humaine, qui introduit dans son sein un Etat qui ne se connaît pas de plus grand objet de haine que la conception même sur laquelle la Société des nations est fondée.

Car, exactement, le sens métaphysique des Soviets est le suivant: provoquer la disparition définitive du corps de l'humanité, de la notion de Dieu et de tout spiritualisme; établir le règne définitif de la matière et la souveraineté absolue de la terminerie humaine; consacrer l'abolition de la personne et des droits transcendants qui lui viennent de son origine divine et de son immortalité.

A cet égard, le vote de la Société des nations représente un suicide moral absolu.

Il représente de plus une indicible iniquité, la renonciation pure et simple à la justice et, plus largement, plus profondément, à l'honneur. Il sanctionne le crime.

Enfin, il représente un des actes les plus impolitiques et une des pires imprudences diplomatiques qui puissent être commis. Il introduit l'ennemi le plus implacable de notre civilisation dans toutes nos cités, où il ne va pas manquer de se répandre plus que jamais comme un jus, un gaz délétère, un miasme prolifique.

C'est un vote amoral et immoral, un des plus rudes coups qui ait été porté, depuis 1918, à la morale publique et au lien, déjà si affaibli, qui rattache les hommes au Bien et par lui, les uns aux autres.

« La haute politique, la politique entre Etats et peuples, est gangrenée de machiavélisme », constatait Mgr Seipel. Et pourtant « la politique doit faire partie de l'ordre moral », proclamait-il.

En 1922, le cardinal Mercier lançait cet appel à l'univers: « La guerre a épuisé les finances, peut-être aussi les réserves d'énergie des grandes nations européennes et du Nouveau-Monde; sinon, on ne s'expliquerait pas que notre héroïque Belgique, la France, la Pologne, l'Italie et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, peuples et gouvernements, assistent sans un sursaut d'indignation et d'action à l'immolation de leur généreuse alliée d'hier (la Russie); laissent des hordes de brigands, conduits par une bande internationale, expérimenter dans le sang, le pillage, le sacrilège, leur rêve fou de communisme, s'accorder la fantaisie de l'imposer au monde par le canon et les mitrailleuses, menacer pour demain la Pologne et la Roumanie, et, pour après-demain peut-être, la civilisation européenne. »

Et le saint et intrépide évêque, que Foch a bien appelé « la plus grande figure de ce temps », interrogeait: « La Société des nations ne s'imposerait-elle pas d'un coup à la confiance universelle, si elle réussissait à ouvrir une croisade internationale contre la barbarie des Soviets, pour la sauvegarde de notre civilisation séculaire? »

La Société des nations a répondu. Mais, « la meilleure politique — pour ce monde et pour l'autre —, répond à son tour Mercier du haut du ciel, n'est pas toujours celle que dictent les prévisions des chancelleries ni les supputations des états-majors; elle est inscrite dans la parole du Divin Maître: Avant tout, faites régner Dieu et sa justice; le reste, vous l'obtiendrez par surcroît. »

Plaise à Dieu de ne pas nous rappeler sa parole d'une manière trop terrible.

Léopold Levaux.

### On attendait un prince-héritier C'est une princesse

Naples, 25 septembre.

La princesse du Piémont a accouché d'une fille. La famille royale d'Italie et toute l'Italie ont eu des heures anxieuses en attendant la naissance de l'enfant princier qui, c'eût été un garçon, se serait trouvé, à la deuxième génération, le seul héritier de la couronne. On sait que les neveux du roi n'ont que des filles.

### La Petite-Entente

Belgrade, 25 septembre.

Hier matin lundi, à Belgrade, s'est ouverte la troisième session plénière du conseil économique de la Petite-Entente. M. Yevtitch, ministre des affaires étrangères, assistait à la séance d'ouverture.

« La question des échanges commerciaux étant la plus importante, a déclaré M. Yevtitch, il est nécessaire d'étudier et de préciser toutes les difficultés empêchant ou gênant actuellement le développement de ces échanges entre les Etats de la Petite-Entente. »

M. Tabakovici, chef de la délégation roumaine, a souhaité une solution rapide du problème de la collaboration effective des trois Etats. M. Stangler, chef de la délégation tchéco-slovaque, a estimé que la coopération économique de la Petite-Entente doit être au-dessus de la situation que peuvent créer les traités normaux.

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau feuilleton

### LES SOUTIENS

la dernière œuvre, gracieuse et émouvante, de Jean de la Brète.

## DANS LA SARRE

Sarrebruck, 24 septembre.

Les élections des délégués qui auront à prendre part à l'assemblée générale des syndicats des métallurgistes chrétiens ont donné une majorité écrasante aux partisans de M. Pick, c'est-à-dire aux partisans du maintien de l'autonomie du syndicat chrétien sarrois contre la mainmise hitlérienne.

Sarrebruck, 24 septembre.

Le Front allemand a tenu, dimanche, six assemblées électorales à Sarrebruck, Sarrelouis, Neunkirchen, Ottweiler, Merzig et Bliesskastel. La commission de plébiscite avait déclaré qu'elle ne tolérerait des manifestations en plein air qu'à la condition que les villes sarroises actuellement disposées à mettre leurs emplacements publics à la disposition du Front allemand s'engagent à les accorder également aux partis adverses. Seule, la ville de Völklingen a accepté de prendre cet engagement. Les manifestations ont donc eu lieu dans des salles.

Sarrebruck, 25 septembre.

La Neue Saarpst fait connaître deux projets d'ordonnances importants de la commission du plébiscite, avant leur publication officielle. La première contient des dispositions sur la procédure à suivre en cas de contestations au sujet des inscriptions sur les listes d'électeurs. Le règlement de ces contestations devra être facilité dans la mesure du possible. Les contestations doivent être motivées, datées et signées. Celui qui soulève une réclamation doit en informer par lettre chargée celui contre qui la réclamation est formulée.

La deuxième ordonnance donne la possibilité à tous les partis d'utiliser des locaux. Si un parti peut donner la preuve qu'il est dans l'impossibilité de disposer de locaux pour sa propagande, des locaux seront mis à sa disposition contre indemnité.

## L'affaire Prince

Paris, 25 septembre.

M. Raymond Nollin, avocat à la Cour de Paris et mari du témoin qui fit les déclarations qu'on sait à propos de l'affaire Prince, a envoyé la lettre suivante à la veuve du malheureux conseiller :

« Je vous ai déjà fait part de l'étonnement qu'a provoqué chez moi la déposition de ma femme. Portant sur un fait précis, il ne m'appartient pas de la démentir.

« Je puis simplement affirmer — et je tiens à le faire — qu'elle ne m'a pas parlé de l'hypothèse émise par votre mère le jour de sa communication téléphonique. Elle ne m'en a parlé que quelques jours après. Jusque là, elle avait paru croire à l'assassinat de notre ami.

« J'ai tout lieu de supposer qu'entre temps Marcelle, que vous savez très impressionnable et suggestible, a, en effet, subi une suggestion, et je crois savoir même d'où cette suggestion est partie.

« Je tiens, en tout cas, à vous exprimer le regret que M. le commissaire Guillaume n'ait pas cru devoir, au cours de l'instruction qu'il était chargé de mener, me communiquer les graves déclarations de ma femme, pour savoir si elles concordent avec mes souvenirs.

« En remettant les choses au point, en faisant part à M. Guillaume du brusque revirement de ma femme, en lui indiquant mes inquiétudes sur son extrême nervosité, j'aurais pu éviter qu'il fit état, dans un document judiciaire, d'un témoignage, non pas de mauvaise foi, mais psychologiquement contestable.

« Il m'eût évité ainsi (ce témoignage ayant été rendu public au mépris de la loi) d'être mis dans l'alternative ou de prendre publiquement parti contre la mère de mes enfants ou de trahir, avec la mémoire de mon ami, la simple vérité. »

Paris, 25 septembre.

Hier après midi, lundi, les médecins légistes ont remis à M. Ordonneau, juge d'instruction, un rapport annexé, dans lequel ils confirment les constatations premières qu'ils ont faites sur le corps du conseiller Prince. Ils maintiennent leurs premières conclusions et déclarent que ces conclusions ne cadrent pas avec l'hypothèse du suicide.

Paris, 25 septembre.

La publication du rapport Guillaume sur les enquêtes relatives à la mort du conseiller Prince inspire à M. Lucien Romier les réflexions suivantes :

« Si l'on voulait jeter une suspicion générale sur les conditions du travail auxquelles sont soumises notre police et notre justice, on ne procéderait pas autrement. Hors même de la menace qu'une pareille illégalité fait peser sur l'ensemble des justiciables, posons simplement la question suivante : Dans quel esprit poursuivront désormais leurs recherches les policiers les plus honnêtes s'ils savent que chaque démarche, progrès ou hésitation de leur enquête servira, non à l'instruction impartiale d'un juge chargé de se prononcer sur une comparaison complète des indices et des témoignages, mais à soutenir des intrigues de couloirs ou à nourrir des polémiques électorales ?  
On dit : « Il s'agit d'un cas exceptionnel qui passionne le pays et où l'opinion réclame

elle-même d'être informée, au jour le jour, des vicissitudes de l'enquête. » Pardon ! si l'on se laisse entraîner sur cette voie, où s'arrêtera-t-on ? Quel est le crime, quel est le procès qui ne soulève des passions ? L'essence de la justice, même de la justice relative doit de se contenter les sociétés humaines, est précisément de soustraire aux passions la recherche et l'interprétation des faits sur lesquels se prononcera le juge.

L'abus que nous dénonçons peut atteindre terriblement, un jour ou l'autre, ceux qui le croient, aujourd'hui, tolérable et même opportun. Les politiciens sont-ils si assurés d'eux-mêmes qu'ils puissent se passer, dans l'avenir, des garanties élémentaires que leur offrirait une police objective et une justice sereine contre les sautes imprévues de l'humeur publique ?

Comment ne voit-on pas, d'ailleurs, qu'à continuer ainsi on aboutirait à mettre le juge dans l'impossibilité matérielle de proclamer même les faits qui lui paraîtraient les plus sûrs, si ces faits heurtaient un courant d'opinion ou devaient déplacer dix voix aux élections ? Autant en revenir tout de suite aux justices privées et au lynchage !

L'illégalité d'hier est très grave, non seulement elle-même, mais par la contagion qu'elle aura. L'abus qui se produit à Paris pour l'affaire Prince peut se reproduire demain pour n'importe quelle affaire de bourgade ou de village...

Au surplus, nous sommes persuadé que la police honnête est plus dégoûtée que le public du rôle de bouclier que les politiciens prétendent lui imposer.

Nous attendons que la lumière sur la mort du conseiller Prince soit cherchée dans des preuves matérielles, et non dans des diffamations contre qui que ce soit.

## LA CATASTROPHE DE GRESFORD

Londres, 24 septembre.

Le scellement des puits de la mine de Gresford se poursuit activement et bientôt le lieu du désastre sera devenu le tombeau des 260 mineurs ensevelis. La petite ville minière de Wrexham est plongée dans un silence funèbre. Les centaines de volontaires qui, dimanche soir encore, se portaient héroïquement au secours de leurs camarades, ont fait place aux équipes d'ouvriers employés à fermer les puits et aux quelques agents de police qui gardent les lieux. Le fonds de secours constitué par le lieutenant Henry Gladstone qui, dès dimanche soir, avait recueilli plus de 8000 livres sterling, augmente d'heure en heure.

## La question des langues à l'université de Helsingfors

Helsingfors, 25 septembre.

On sait que la Finlande a deux langues nationales, le finnois, parlé par la grande majorité de la population, et le suédois, longtemps la langue officielle et celle des classes intellectuelles. Actuellement, l'université nationale de Helsingfors est bilingue, quoique le finnois occupe une place prépondérante. Beaucoup de Finnois voudraient modifier cet état de choses et supprimer le suédois comme langue d'enseignement, tandis que les Finlandais de langue suédoise réclament, comme un minimum, le maintien du *statu quo*.

Le gouvernement soumet à la Diète un projet de règlement qui réduit la part du suédois, sans la supprimer et qui, par conséquent, ne satisfait ni les uns ni les autres. D'après son projet, la langue officielle de l'Université serait le finnois ; mais quelques chaires seraient réservées à des professeurs de langue suédoise, quelques-unes fixes, quelques-unes interchangeable, c'est-à-dire que l'enseignement pour certaines matières serait donné tantôt en finnois, tantôt en suédois. Tandis que les professeurs suédois sont tenus de connaître le finnois, la connaissance du suédois n'est pas exigée des professeurs de langue finnoise. De ce fait, les étudiants de langue suédoise seront obligés, pour beaucoup de matières, de passer leurs examens devant un jury de langue finnoise.

N'aurait-il pas été possible de proposer une autre solution, soit la création d'une université de langue suédoise à côté de celle de Helsingfors qui aurait été purement finnoise ? Le gouvernement y avait songé, d'autant plus qu'il existe déjà en Finlande un institut d'enseignement supérieur de langue suédoise, l'Académie d'Abo. Mais les autorités de l'Académie, institution privée, n'ont pas consenti à devenir université d'Etat. Quant à créer une université suédoise, le gouvernement finlandais estime que les ressources du pays ne le permettent pas. La question, discutée avec passion en Finlande, est suivie avec attention en Suède où on regrette naturellement le recul de la langue suédoise dans le pays voisin.

## Une grève en Corse

Bastia, 25 septembre.

Les cheminots de la Corse ont déclenché, hier matin, lundi, une nouvelle grève de vingt-quatre heures pour protester contre la retenue de 5 % qui leur a été infligée. Aucun train ne circule et le service postal est assuré par des autocars. Aucun incident ne s'est produit.

## Société des nations

### Le problème de l'Autriche

C'est le problème de l'Autriche qui a fait hier l'objet principal des conversations entre hommes d'Etat actuellement à Genève. M. Barthou a vu, dans la matinée, le représentant de l'Italie, baron Aloisi, et le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. Berger-Waldenegg. Plus tard, un entretien a réuni M. Barthou, le baron Aloisi et M. Eden, Angleterre, c'est-à-dire les représentants des trois puissances qui ont signé la déclaration du 17 février 1934 relative à l'indépendance de l'Autriche.

Les représentants des trois puissances ont recherché ce qui pourrait être fait d'un commun accord, sans écarter pour cela ce qui serait fait par l'Autriche et par d'autres Etats également intéressés. Il s'agirait en tout cas de renouveler la déclaration du 17 février, peut-être sous une autre forme et avec davantage de signataires.

### Le paiement des cotisations

La commission des questions budgétaires a examiné le rapport de sa sous-commission des contributions arriérées. Au cours de la discussion, M. Rappard, Suisse, a déclaré qu'il estimait que le paiement des cotisations était une preuve de fidélité à la Ligue et à la cause de la paix.

### Les pays à étalon d'or

La réunion de quelques Etats ayant conservé l'étalon or a eu lieu hier lundi. M. Jaspar, ministre des affaires étrangères de Belgique, avait convoqué les représentants des pays de l'Europe occidentale et limitrophe dont la monnaie est à parité or, pour des échanges de vue tendant à une extension entre eux des échanges commerciaux. A cette réunion, assistaient notamment, outre M. Jaspar, M. Bech, ministre d'Etat du Luxembourg, M. Lamoureux, ministre du commerce de France, M. Bianchini, pour l'Italie et M. Poteyn, pour les Pays-Bas.

Des suggestions formulées par M. Jaspar ont été agréées par les personnalités présentes à la réunion et l'accord a été unanime pour affirmer que l'action projetée est inspirée essentiellement par une idée de collaboration générale entre toutes les nations afin de tenter un effort concerté vers le redressement économique.

## YUGOSLAVIE ET BULGARIE

Sofia, 25 septembre.

Le président du conseil, M. Gueorguieff, a déclaré que le couple royal de Yougoslavie, qui arrivera le 27 septembre à Sofia, sera accueilli avec une joie profonde. Le président du Conseil a ajouté que les deux peuples voisins doivent vivre d'une entente parfaite et servir l'œuvre de la paix générale. Il a souligné les progrès marqués récemment dans cette voie constatant que, entre Bulgares et Yougoslaves, s'établissent rapidement de nouveaux rapports, non seulement de bons voisins, mais de frères. M. Gueorguieff a dit que le rapprochement bulgare-yougoslave sortira renforcé des nouveaux entretiens qui vont avoir lieu.

## La fin de la grève textile aux Etats-Unis

New-York, 24 septembre.

La majorité des filatures ont rouvert, sans incident. Les ouvriers de l'industrie du textile ont observé l'ordre de fin de grève. Toutefois, une certaine tension persiste à Charlotte, dans la Caroline du Nord, à Shannon, en Géorgie et à Philadelphie, où des désordres se sont produits entre les grévistes récalcitrants et les ouvriers se rendant à des filatures. La police a arrêté une cinquantaine de manifestants.

La fin rapide de la grève du textile, après l'intervention du président Roosevelt, a découragé probablement les syndicats de provoquer des grèves générales pour augmenter leur pouvoir et pour obtenir le droit exclusif de représenter les ouvriers.

## La situation en Espagne

Gibraltar, 25 septembre.

Une grève générale de solidarité avec la grève de Cadix a été proclamée à Algésiras. Les services de navigation et de transports automobiles sont interrompus.

Madrid, 25 septembre.

Les membres du gouvernement se réuniront le 29 septembre pour élaborer la déclaration que lira le président du conseil à la séance d'ouverture des Cortès pour expliquer son attitude en face des divers problèmes qui se sont présentés à lui pendant les vacances parlementaires. Le chef du gouvernement demandera un vote de confiance. Si, comme il est probable, ce vote lui est refusé, la crise s'ouvrira immédiatement.

## Le typhon du Japon

Tokio, 24 septembre.

Les communications étant rétablies, on peut donner des chiffres sûrs sur les victimes du typhon. Il y a eu 2196 morts, 23,890 blessés et 298 disparus.

Les rapports précédents donnaient des chiffres moins élevés. Toutefois, dimanche soir, il a été établi que pour Osaka seulement il y avait eu

1456 tués, 3823 blessés, 146 disparus, 22,519 maisons effondrées, 139,863 maisons inondées, 14 maisons détruites par le feu et 3929 maisons minées par les eaux.

De nombreux milieux réclament la convocation, par le gouvernement, d'une session extraordinaire de la Diète afin de décider des mesures pour venir en aide aux sinistrés.

## Echos de partout

### Le bon monstre

De Jean Cordey, dans le *Journal des Débats* :  
**Heureux les pays qui ont un monstre !** Celui du Loch Ness est un trésor pour l'Ecosse. On affirme que, dans l'espérance de le voir, on accourt des confins du monde. A consulter les registres des hôtels, il semble que ce soit vrai. Les Américains, désertant l'Angleterre, accourent en masses compactes ; l'Afrique du Sud, la Nouvelle Zélande, le Canada, les Indes envoient leurs contingents. Le continent paraît plus réservé. Les Anglais se moquent des Ecossais et assurent que le monstre porte le kill, c'est-à-dire la petite jupe plissée et rayée des highlanders. Oui, mais eux aussi font leurs valises et viennent y voir.

Il n'y a pas de crise hôtelière en Ecosse. Les hôtels regorgent ; leur trop-plein se répand dans les maisons privées, que leurs propriétaires, heureux de recevoir un peu de cette manne, aménagent pour la saison à l'usage des touristes.

Sur le bateau qui, quotidiennement, franchit le lac dans toute sa longueur, on loue des lorgnettes aux passagers pour guetter l'animal mystérieux ; les appareils photographiques sont prêts, mais... personne ne voit rien.

Il est vrai qu'on le trouve partout ailleurs. Il est en sucre candi dans les confiseries, en cartes postales dans tous les magasins ; il devient boîte à bonbons, s'expédie par la poste, et à lui seul fait plus de propagande que mille affiches. S'est-il un jour laissé voir quelque part ? L'événement est aussitôt annoncé par la presse du monde entier, et l'attention reste attirée vers son pays.

S'il existe vraiment, ce ne peut guère être un animal marin. Le Loch Ness communique en amont avec un autre lac par une rivière, ou plutôt un torrent, et le canal Calédonien avec son échelle d'écluses. En aval, il est joint à la mer par ce même canal avec d'autres écluses et la rivière Ness, qui traverse la jolie ville d'Inverness, reflétant ses églises, ses maisons roses et ses jardins fleuris, mais si peu profonde que seuls les saumons et les truites y sont à l'aise. La traversée du lac est longue et assez monotone. Les rives sont désertes ; des forêts de chênes, de bouleaux, de vastes plantations de jeunes sapins alternent avec les landes roses de bruyères et bleues d'épaisses fougères où paissent des moutons à la belle toison laineuse. De loin en loin, une habitation ; presque pas de villages. On pense par moments aux plus larges fjords norvégiens, parfois aussi à la Suisse, mais à une Suisse nordique et inhabitée, sans hôtels ni villas. Sur les eaux sombres et opaques du Loch, les bateaux sont rares. Comme dans d'autres régions de la même latitude règne une grande solitude qu'accompagnent beaucoup de silence et de poésie.

Ainsi la beauté et la grandeur du paysage offrent aux touristes bredouilles qui n'ont pas vu le monstre de larges compensations. Ils ne regrettent pas le voyage dans un pays si pittoresque aux couleurs changeantes et si douces, aux lignes harmonieuses, aux aspects si variés. Mais peut-être, sans le monstre, ne seraient-ils pas venus ?

### Un concours d'appétit

A Neubidschow, en Bohême, a eu lieu dernièrement un concours de mangeurs de quenelles aux prunes. Cette glorification du mets national des Tchèques a lieu tous les ans.

Les trente concurrents se sont mis à table devant trois mille quenelles aux prunes du poids moyen de cent grammes. Trente concurrents arrivèrent en même temps à la quinzième quenelle. Puis il y eut des défections. A la trentième quenelle, quinze concurrents seulement restaient en ligne.

C'est un jeune étudiant en médecine, nommé Buresch, qui décrocha la timbale avec le nombre respectable de cent onze quenelles aux prunes, soit environ onze kilos, qu'il mit quatre heures à absorber.

### La fin d'un vieux serviteur

Du *Figaro* :  
Une foule se pressait à la porte de la boucherie hippophagique de la rue de Vaugirard, à Paris. Que regardait-on ? Une affiche disant ceci :

« Le cheval qui sera débité aujourd'hui, 18 septembre, provient de la propriété de Tournefeuille à M. Gaston Doumergue. »  
Etait-ce vrai ? Toujours est-il que la réclame avait du succès. Et l'on entendit cette réflexion :  
— Il ferait bien, notre Gastounet, de changer aussi ceux qui tirent le char de l'Etat.

### Moi de la fin

A la devanture de plusieurs pharmacies de Paris on peut, dit le *Figaro*, lire ce placard :  
*Vous qui souffrez des pieds, la poudre X. Z. vous en délivre.*

## Chambres fédérales

### Conseil national

Séance du 24 septembre.

#### Les prêts pour constructions

Le Conseil a repris la discussion de l'arrêté fédéral concernant les sociétés d'épargne pour prêts de constructions.

M. Berthoud (Neuchâtel), radical, a fait rapport. Jusqu'à une promulgation de la loi fédérale sur la matière, le Conseil fédéral édicte des prescriptions nécessaires sur les sociétés d'épargne. Il demande notamment le droit de subordonner à une autorisation l'exploitation de ces entreprises et de les soumettre à la surveillance permanente de la Confédération.

L'arrêté a été approuvé sans opposition, ainsi qu'une motion de la commission invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres fédérales dans le délai de trois ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral, un projet de loi relatif à la réglementation définitive des caisses de construction.

#### La défense contre les attaques aériennes

On a passé à l'arrêté sur la défense passive de la population civile contre les attaques aériennes.

MM. Keller (Argovie), radical, et Rossi (Tessin), conservateur, ont fait rapport. L'arrêté prévoit que la Confédération pourvoit à la préparation et l'exécution des mesures propres à protéger la population civile contre les armes chimiques. La direction supérieure de cette défense incombe à la Confédération, ainsi que l'instruction du personnel supérieur, la surveillance de la fabrication du matériel et le contrôle des mesures à prendre pour les cantons.

Les rapporteurs ont exposé que l'importance de la guerre aérienne sera primordiale. La tâche principale sera réservée à l'armée. Le meilleur moyen de défense est la contre-attaque. Pour cela il faut développer notre aviation, mais la défense passive est un problème non moins vital. La guerre chimique est interdite par le protocole de Genève, qui n'a toutefois qu'une importance minime. Nous sommes très exposés aux attaques à cause de la petitesse de notre territoire.

L'initiative privée est insuffisante. La matière doit être réglée par la Confédération. La défense est obligatoire dans certaines localités, facultative dans d'autres. La commission fédérale pour la lutte contre les gaz étudie le problème, les commissions cantonales surveillent les mesures prises par les communes, les commissions communales organisent les services d'alerte, de protection des lumières etc. On souligne l'importance capitale de l'instruction de la population. Elle devrait déjà commencer dans les écoles. Les frais sont à la charge de la Confédération, des cantons et des communes. Une minorité prévoit que tous les frais sont à la charge de la Confédération. Pour l'entrée en vigueur on a prévu la clause d'urgence.

M. Kamber (Soleure), socialiste, a déclaré que le groupe socialiste votera l'entrée en matière et considère que les frais doivent être payés par la Confédération.

La discussion a été interrompue et la séance levée à 19 heures.

#### Les chefs éclaireurs suisses

Samedi et avant-hier dimanche a eu lieu, à Locarno, le congrès pour 1934 des chefs éclaireurs suisses. Le conseiller d'Etat Celio, président du gouvernement tessinois, a souhaité la bienvenue à l'assemblée.

Au cours du bivouac, le nouveau chef fédéral, M. Louis Blondel, a parlé des *Questions actuelles de la Fédération des éclaireurs*. Parlant de la Promesse de l'éclaireur « de remplir ses devoirs envers Dieu et la patrie », l'orateur a développé en particulier les devoirs religieux du chef éclaireur et sa position vis-à-vis des courants politiques actuels. Il a relevé que la tendance patriotique de la Fédération des éclaireurs a existé de tous temps. La Fédération des éclaireurs se tient en dehors de tout parti politique.

Une excursion à Bellinzzone et à Lugano, au cours de laquelle une couronne a été déposée au pied du monument aux morts, termina le congrès.

#### La manifestation des Rangiers

A l'occasion de la manifestation nationale de la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la mobilisation, le 30 septembre, aux Rangiers, les militaires bénéficient du demi-tarif sur le billet ordinaire aller et retour sur présentation de la carte de légitimation, qu'ils peuvent se procurer auprès des secrétariats des comités cantonaux des Sociétés des officiers et des sous-officiers ou directement auprès du comité d'organisation de la manifestation, M. le premier-lieutenant Steiner, à Delémont.

#### Echec socialiste à Coire

Dimanche, aux élections municipales de Coire, le maire sortant, M. Nadig, a été réélu par 1794 voix; le candidat socialiste qui lui était opposé, M. Canova, conseiller national, a obtenu 824 voix. La municipalité conserve sa majorité bourgeoise.

## A la mémoire du conseiller fédéral Scheurer



Voici le monument élevé à la mémoire du conseiller fédéral Scheurer, à Champion (district bernois de Certier), et inauguré dimanche.

Le monument consiste en une terrasse-belvédère élevée à une centaine de mètres au-dessus du village, dans un site admirable, d'où la vue embrasse tout le plateau suisse et la chaîne des Alpes. Sur la stèle, à gauche, ces simples mots : A Karl Scheurer, conseiller fédéral en souvenir.

#### Une belle manifestation patriotique

On nous écrit :

Environ 500 mobilisés de la guerre 1914-1918 se sont réunis à Monthey, dimanche, pour célébrer le vingtième anniversaire de la mobilisation. Ce fut une belle manifestation patriotique à laquelle participèrent des vieux soldats accourus de toutes les communes du district. Une médaille commémorative fut remise à chaque soldat, puis eut lieu la prise du vieux drapeau du bataillon 12, le drapeau des mobilisations. Le capitaine Pernollet prononça à cette occasion une allocution pleine de foi patriotique.

Les soldats assistèrent ensuite à la sainte messe, célébrée sur la place de l'hôtel de ville par M. le capitaine-aumônier Bonvin, curé de Monthey.

A l'Évangile, M. le capitaine-aumônier Rey, ancien aumônier du régiment 6, convia en termes élevés ses anciens soldats à rendre un tribut de reconnaissance à Dieu, qui a préservé la Suisse de la guerre, d'aimer toujours davantage notre patrie helvétique dont nous pouvons être fiers, et de témoigner de notre gratitude aux soldats qui sont morts pour le pays.

Vers midi et demi, un repas fut servi à la cantine du stand. Des discours y furent prononcés par MM. Escher, président du Conseil d'Etat; Delacoste, président du Grand Conseil; Gex-Fabry, préfet du district de Monthey; le capitaine Cornut; Alexis Franc; les capitaines-aumôniers Rey et Bonvin, etc.

#### La Société suisse de pharmacie

La Société suisse de pharmacie a tenu dimanche, à Baden, sa 89<sup>ème</sup> assemblée. Elle a adopté une résolution relative à des questions d'ordre professionnel. Elle a approuvé les vœux formulés par le comité au Conseil fédéral et aux gouvernements cantonaux, afin de modifier et améliorer la situation actuelle de la profession de pharmacien.

Le rapport annuel du secrétaire s'occupe notamment du nombre par trop élevé de pharmaciens et de la création constante de nouvelles pharmacies et cela sans nécessité absolue.

M. Weitzel, pharmacien à Lausanne, a été appelé à la présidence de la société.

L'ancien président, M. Cuony, de Fribourg, et M. le professeur de Casparis, de Berne, ont été nommés membres d'honneur.

#### L'orientation professionnelle

L'association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis a tenu à Lucerne, le 22 septembre, sous la présidence de M. Joss, conseiller national, son assemblée annuelle. A part les objets figurant aux statuts, l'assemblée s'est occupée de la collaboration devant exister entre l'orientation professionnelle et l'économie. M. Schirmer, conseiller national, de Saint-Gall, a parlé de la position et des tâches de l'association dans l'application de la loi fédérale sur l'enseignement professionnel.

Avant l'assemblée annuelle, les conseillers d'apprentissage se sont réunis pour examiner en commun diverses questions se rapportant à leur activité.

#### L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

La 32<sup>ème</sup> assemblée générale de la fédération pour l'enseignement commercial a eu lieu samedi à Sion, sous la présidence de M. Junod. Elle groupait une centaine de participants. M. Truan, recteur, d'Aarau, a parlé de l'étude des langues d'après les nouvelles méthodes.

A l'assemblée générale de dimanche, M. le Dr Aebi, de Fribourg, et M. Schmid-Rudin, de Zurich, tous deux conseillers nationaux, ont parlé de la question suivante : *Les institutions créées pour l'enseignement commercial répondent-elles aux intérêts locaux et régionaux ?* Le Dr Lorétan, conseiller d'Etat, a apporté, au banquet officiel, le salut du gouvernement valaisan.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES

##### Les sociétés ouvrières catholiques à Einsiedeln

Les sociétés ouvrières catholiques suisses ont fait samedi et dimanche un pèlerinage à Einsiedeln. Près de 10.000 personnes y ont pris part.

Dimanche, Mgr Scheiwiler, évêque de Saint-Gall, a célébré, à l'église abbatiale, une messe pontificale. Dans l'après-midi, un cortège, dans lequel les représentants de dix-huit cantons ont figuré, a défilé, puis, devant l'église, un discours a été prononcé par M. Joseph Scherrer, conseiller national, de Saint-Gall. L'évêque de Saint-Gall a relevé ensuite que la revision totale la plus nécessaire au pays et à sa population était celle de l'esprit et du cœur dans le sens de l'esprit chrétien.

## La fête des vendanges en Valais

Voici le prologue du *Jeu des vendanges* qu'a écrit M. Jean Graven :

Valaisans! Confédérés! accourez tous en foule, accourez tous en joie, nous allons célébrer nos vignes antiques et chanter le vin nouveau!

Accourez! Sur cette place de la Planta, où le sang des hommes de chez nous a coulé pour faire l'unité valaisanne, où plusieurs d'entre vous, Confédérés, sont venus de l'autre versant des monts, l'arme haute, pour combattre et chanter victoire à nos côtés, rassemblons-nous encore! Retrouvons-nous, unanimes à fraterniser, nos verres levés en l'honneur du vin qui symbolise et scelle l'unité du pays, du vin qui rejaillit comme le sang béni de notre terre toujours vive!

C'est ici, Valaisans, à Pratofori, que vous vous êtes réunis à tous les moments de votre histoire pour entendre battre le cœur du pays, que vous avez juré vos serments, institué vos lois, sauvegardé votre coutume, enterré la mazze et salué la première bannière étoilée. C'est ici que vous avez prié et remercié Dieu, honoré vos pères, acclamé vos fils lorsque, la guerre faite, ils revenaient au pays pour épouser vos filles et cultiver vos vignes.

C'est ici, Confédérés, devant la porte de Conthey, que nos magistrats, au milieu d'un grand concours de peuple, s'en allaient, au son des cloches et des fanfares, recevoir vos ambassadeurs et députés quand ils venaient renouveler notre alliance.

C'est ici, sur la place historique valaisanne, au milieu des collines, couvertes, aussi loin que remonte la mémoire humaine, de la bénédiction des vignes déjà, qu'éclatait le plaisir et se déroulaient nos fêtes, après les longs efforts obscurs du labeur et les fulgurants sacrifices du combat. La ville s'est toujours relevée, riante, de ses cendres et des assauts des hommes; la vigne, verte et vigoureuse, des assauts de la nature et des saisons; l'âme populaire, enjouée, hospitalière, pleine de confiance et de courage, des assauts du temps.

Aujourd'hui encore, après les peines de l'année, les travaux accomplis, la vendange sourit sur les coteaux, les pressoirs et les caves s'ouvrent aux ruelles, la récompense commune est toute prête et toute proche; Valaisans, venez vous réjouir.

Aujourd'hui encore, liés à nous par des pactes impérissables, écrits ou enfouis dans les cœurs, venez, Confédérés, revenez dans la cité pimpante et pavoisée, vous mêler à nos simples fêtes pour en prendre votre part et en rehausser l'éclat, pour affirmer votre amitié et votre solidarité dans la joie comme vous nous fûtes secourables et fidèles dans tous les revers!

Valaisans! Confédérés! Ici, pieusement rassemblés au cœur du Vieux pays, sur la place prédestinée qu'a désignée en tombant du ciel la cloche d'airain de notre saint patron Théodule. Les cloches amenant le cortège des paysans se mettent à sonner. Recueillez-vous et faites silence; nous allons célébrer nos vignes antiques! Puis vous vous adonnerez à l'allégresse et aux libations; nous aurons chanté dignement notre vin nouveau!

## AUTOMOBILISME

### Le grand-prix de Tchéco-Slovaquie

Dimanche prochain, 30 septembre, le grand-prix de Tchéco-Slovaquie (coupe Masaryk), à Brno, terminera la saison des courses de 1934.

On verra aux prises les grandes marques Mercedes-Benz et Auto-Union, les Alfa-Roméo de l'équipe Ferrari et les Maserati.

On annonce, d'autre part, que, à la suite de l'excellente tenue de ses voitures à Spa, à Pescara et à Berne, le constructeur de Molsheim, Bugatti, s'est décidé à engager deux voitures qui seraient pilotées par l'ancien champion Benoist, revenu à la course comme on sait, et le jeune Wimille. Disons encore que les Mercedes-Benz seront confiées à Carracciola, Fagioli et Brauchitsch; Stuck sera le favori d'Auto-Union et Varzi et Chiron piloteront les Alfa-Roméo.

Dans la course des petites voitures, la participation sera des plus intéressantes; un lot important de voitures s'alignera au départ. Parmi les engagements, citons ceux de l'Anglais Eyston qui pilotera une M. G. Magnette, de Burggaller, sur Bugatti, déjà deux fois vainqueur, enfin, de l'Italien Farina.

### La course de côte Montreux-Caux

Dimanche, 30 septembre, Montreux offrira une nouvelle manifestation d'une grande importance touristique: la course de côte automobile Montreux-Caux, organisée par la section vaudoise de l'Automobile-Club suisse, en collaboration avec la Société de développement de Montreux.

C'est une épreuve fort difficile, donc d'un grand intérêt; le parcours, d'une longueur de 6600 mètres, offre une dénivellation de 650 mètres, ce qui représente une pente moyenne de 10 %, avec un maximum de 17,8 %. La route est en très bon état; elle a été récemment améliorée sur plusieurs points.

Le départ sera donné à 14 h. 30, au pont du chemin de fer, à proximité de l'Hôtel National, au bas de l'avenue des Planches; l'arrivée se fera à proximité du Caux-Palace.

## La fête des costumes suisses



Un groupe de Vaudoises au brillant cortège qui s'est déroulé dimanche à Montreux.

## Tribunaux

### Un procès en diffamation

Devant la cour pénale fédérale a commencé, hier, lundi, le procès intenté par M. Schulthess, conseiller fédéral, contre deux membres du Front national. La cour est présidée par M. Kirchhofer. Sont présents : du côté de l'accusation, M. Stämpfli, procureur général de la Confédération et un représentant du Département fédéral de l'économie publique ; du côté des inculpés : l'auteur de l'article incriminé Graber et le défenseur Bühlmann.

Le président a fait d'abord observer que M. Schulthess ne s'est pas présenté jusqu'ici comme plaignant privé. Le procureur de la Confédération Stämpfli dit que M. Schulthess ne se portera pas partie civile.

On a procédé ensuite à l'interrogatoire de Graber qui dit qu'il n'a pas reçu l'ordre d'écrire l'article en question.

Puis le président a examiné de plus près l'article incriminé dans lequel il est dit entre autres que, si M. Schulthess est resté si longtemps au Département de l'économie publique, c'est que ce poste est rémunérateur et que, au moment où M. Schulthess fit son entrée au Palais fédéral, il y a des années, il était un bourgeois modérément fortuné. Il appartient maintenant au grand monde capitaliste et cela pas parce que le citoyen Schulthess ne paya aucun impôt pendant vingt-deux ans, mais sans aucun doute parce que la fonction nourrit son homme et cela dans le sens le plus véritable du terme.

Le président a demandé à l'accusé quel est le sens qu'il donne aux mots « un bourgeois modérément fortuné ». Ce dernier a déclaré qu'une fortune de 30,000 à 50,000 fr. peut être qualifiée de modérée. De l'avis de Graber, on appartient au monde du grand capitalisme en possédant une fortune de 500,000 à un million de francs.

L'accusé a déclaré ensuite qu'il ne voulait pas dire, par son article, que le conseiller fédéral Schulthess a su illicitement accroître sa fortune, mais qu'il l'avait fait absolument légalement, cela grâce à ses connaissances en matière économique, inhérentes à sa position, et à ses relations personnelles. Tous les bruits possibles circulaient dans le public, au sujet de sa fortune. On a parlé de 5 à 13 millions de francs. Il ajoute qu'on a donné à son article un sens qu'il n'avait pas, et il le fit remarquer dans la *Neue Zürcher Zeitung*.

Dœlker étant à l'hôpital, lecture a été donnée à la cour des déclarations qu'il fit au juge d'instruction.

L'avocat Bühlmann a déclaré que Dœlker, tant comme témoin que comme accusé, ne citerait pas le nom de l'auteur des dernières lignes de l'article.

On a procédé ensuite à l'audition des témoins Wirz et Maurer.

Le premier témoin, Emile Wirz, a été interrogé à propos d'une prétendue affaire de spéculation remontant à 1915 et à laquelle aurait participé le conseiller fédéral Schulthess. Il s'agit en l'occurrence d'un transport de marchandises d'une valeur de 25 millions de francs qui aurait bénéficié de l'aide de M. Schulthess. Le témoin a déclaré qu'il ne peut se rappeler ou se fonder sur des faits, mais a dit que ses affirmations reposent sur des bruits. Le témoin Maurer, un jeune employé de commerce, a écrit de Paris au défenseur, M<sup>e</sup> Bühlmann, une lettre contenant des accusations à l'égard de M. Schulthess dont il a entendu parler. Le témoin a dit que ce sont des rumeurs selon lesquelles le conseiller fédéral Schulthess aurait entretenu ou entretiendrait encore des relations avec des entreprises commerciales dont il tirerait profit.

Des extraits du dossier ont été donnés, au sujet de l'état de fortune du conseiller fédéral Schulthess.

Un incident a éclaté entre le président et le défenseur, M<sup>e</sup> Bühlmann, qui a reproché au procureur général de la Confédération d'avoir sciemment porté une fausse accusation pour diffamation contre Graber. Un premier rappel à l'ordre a été fait par le président envers M<sup>e</sup> Bühlmann.

A 11 h. 15, M. Stämpfli, procureur de la Confédération, a pris la parole.

Il a proposé que les deux accusés fussent déclarés coupables de diffamation ou d'injures et que les peines suivantes fussent prononcées à leur égard :

1. Cinq semaines d'emprisonnement et 300 fr. d'amende, transformables, en cas de non-paiement, en 30 jours de prison.

2. Publication du jugement, à leurs frais, dans le journal *Die Front*, dans la *Neue Zürcher Zeitung* et dans le *Journal de Genève*.

Le défenseur des accusés, M. Bühlmann, avocat à Zurich, a proposé l'acquiescement des deux accusés de toute culpabilité et de condamnation. En dépit de toutes les affirmations contraires des accusés, on entend aujourd'hui faire état du reproche d'abus de fonctions. Cela est d'autant plus étonnant que, dans les cas précédents, on fit abstraction d'une poursuite pénale. Le défenseur a constaté que dans le cas des deux accusés, on ne saurait leur adresser le reproche de propagation faite sciemment de faits inexacts ni de diffusion irréflectie de rumeurs graves.

## AVIATION

### Après le challenge international de tourisme

D'une étude très complète à laquelle s'est livré M. Peyronnet de Torres dans *l'Intransigeant*, après le challenge international de tourisme, nous extrayons les chiffres suivants :

Le gain obtenu en deux ans a été considérable, la puissance motrice étant passée de 150 CV à 285-300 CV. (Les moteurs des avions de l'avant-dernier « challenge » développaient 100 CV.)

En outre :

1<sup>o</sup> La vitesse minimum de 57 kil.-heure 600, en 1932, est descendue à 54 kil.-h. 140 en 1934.

2<sup>o</sup> La vitesse commerciale sur le circuit européen, 188 kil.-h., sur les 7,500 kilomètres de 1932, est montée à 205 kil.-h. sur les 9,500 kilomètres de 1934.

3<sup>o</sup> La vitesse maximum sur 300 kilomètres, 214 kil.-h. en 1932, est passée à 251 kil.-h. en 1934.

A ces indications du progrès, s'ajoutent la décollage : 115 mètres, en 1932 ; 76 mètres 10 en 1934 ; et l'atterrissage : 105 m. 80 en 1932 ; 79 m. 80 en 1934.

Et la vitesse maximum a fait un bond de 50 kilomètres-heure ; 241 kil.-h. en 1932 et 291 kil.-h. en 1934.

Ainsi apparaissent nettement les progrès réalisés notamment par les aviations de tourisme polonaise et allemande.

### La quatrième journée suisse des aviateurs civils et sportifs, à Berne

A la quatrième journée des aviateurs civils et sportifs, à Berne, les 29 et 30 septembre, auront lieu les mêmes concours que l'année dernière : épreuve de régularité et épreuve d'atterrissages de précision.

L'épreuve de régularité sera disputée sur un parcours commençant et finissant à l'aérodrome de Belpmoos et touchant les points suivants : Gurten-Belpberg - Bantiger - Gurten - Belpberg. Le concurrent doit parcourir cet itinéraire de 50.8 km. dans le temps fixé à l'avance par lui. L'année dernière, le gagnant ne s'est écarté que de deux secondes de la durée qu'il avait indiquée. Dans l'épreuve d'atterrissages de précision, on doit essayer d'une hauteur de 500 m. d'atterrir le plus près possible d'un point marqué à l'avance.

On compte sur une participation nombreuse. La Suisse ne possédant pas moins de 65 avions de sport en service.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Propagande économique nationale

Nous avons reçu le XVII<sup>me</sup> rapport annuel de l'Association de propagande pour l'entraide économique nationale « Semaine Suisse », embrassant l'activité de son Secrétariat général pendant l'exercice 1933-1934.

En parcourant cette intéressante publication, l'homme d'affaires aura son attention maintes fois arrêtée par certains passages qui lui donneront d'utiles aperçus sur ce qui est fait et ce qui peut encore être réalisé pour un meilleur écoulement de la production suisse sur le marché intérieur. Il comprendra comment certains producteurs, en collaborant étroitement avec l'institution dont il s'agit, ont pu compenser dans une certaine mesure les déficits de l'exportation par une vente accrue dans le pays. A cet égard, le rapport relève dans son introduction que l'idée de la solidarité nationale, au point de vue économique, est encore loin d'être une vertu du peuple suisse ; par contre, en insistant sur la nécessité d'une énergie propagande pour la défense économique de la Suisse, il met en garde contre les dangers que comporterait chez nous un chauvinisme économique qui serait d'ailleurs avant tout ridicule.

Pour faire mieux connaître et apprécier les produits suisses, l'Association de propagande « Semaine suisse » a multiplié en cours d'exercice ses interventions particulières, protégeant en de multiples circonstances le travail national ; elle a étudié et réglementé le domaine des désignations d'origine suisse, procédant à plusieurs expertises de fabrication ; elle a collaboré plus que jamais avec les autres institutions économiques. La manifestation annuelle de la Semaine Suisse a battu, en 1933, tous les records de participation avec 20250 étalages, sans compter les manifestations annexes ; qu'on imagine l'étendue d'une telle exposition de la production nationale qui grouperait autant de stands dans une seule et même enceinte ! Mais ce n'est là qu'un aspect du travail de l'Association ; pour le résumer, nous devons nous borner à citer la nomenclature de divers chapitres du rapport : interventions, informations, service de presse (articles de politique économique, de propagande générale, de documentation sur l'industrie et l'artisanat, le commerce, la production agricole, la Semaine Suisse, les foires et expositions, les sports, la littérature et le théâtre, l'édition, l'imprimerie, les publications diverses, conférences, films et clichés, etc.

Les domaines traités spécialement sont ceux de la marque suisse d'origine, dont l'usage comporte des problèmes délicats, de la désignation de « produit suisse », dont certaines entreprises

étrangères abusent et qui doit être ramenée à des critères d'appréciation stricts, la protection des armoiries publiques, dont il est fait un emploi parfois scandaleux, tant en Suisse que hors de nos frontières.

On peut se procurer ce rapport auprès du secrétariat de l'Association, à Soleure.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Le rapt de l'enfant Lindbergh

La manière dont Hauptmann a été découvert et arrêté constitue un des exploits les plus remarquables de la police américaine qui, patiemment, n'avait cessé, depuis mars 1932, de suivre les moindres pistes concernant l'affaire Lindbergh.

Toute autre piste plus directe s'étant révélée vaine, le seul espoir de saisir les ravisseurs était de découvrir qui écoulait la rançon exigée par eux.

Très peu de temps après le paiement de ladite rançon, la police avait retrouvé dans la circulation un des billets livrés par le docteur Condon dans le cimetière du Bronx. Les numéros de ces billets avaient été soigneusement gardés. Mais qui fait attention aux numéros de coupures de 5 ou 20 dollars au moment même où on les reçoit ? La solution du problème était pourtant là. L'inspecteur James Flinn, chargé de l'affaire, demanda naturellement aux banques d'ouvrir l'œil. Mais quel bandit aurait l'ingénuité de porter son argent à la banque ? Flinn fit passer une circulaire dans toutes les stations d'essence des 48 Etats d'Amérique.

Effectivement, après un certain laps de temps, on commença à signaler l'apparition des billets fatidiques. Chaque fois, l'inspecteur bondissait, mais le signalement était généralement trop imprécis ou ne menait qu'à un intermédiaire de bonne foi.

Les billets firent leur apparition en différents points des Etats-Unis. Certains même furent signalés d'Europe. Mais la plupart étaient mis en circulation à New-York.

La police établit une carte de la ville sur laquelle, chaque fois qu'un billet était signalé, on piquait une épingle. Les commerçants ou les banques rapportant ce genre de découvertes étaient assez dispersés. C'était un fleuriste ou un hôtel du centre, un restaurant du quartier des affaires. Brooklyn et Harlem étaient aussi visités. Mais un grand nombre de billets venaient du quartier de Bronx, plusieurs de cabarets allemands de cette région.

L'inspecteur Flinn envoya des détectives interviewer de nombreux commerçants du quartier : 5000 dollars avaient déjà été mis en circulation sans qu'on ait encore pu trouver de piste sûre.

Heureusement, la semaine dernière, un garagiste de Bronx la fit découvrir à la police. Un homme qui était venu faire le plein d'essence remit un billet de 10 dollars en paiement. Ce billet parut suspect à l'employé, Walter Lyle, parce que c'était un « gold certificate », billet à dos jaune, dont la circulation est théoriquement interdite depuis que le président Roosevelt a nationalisé l'or. Les possesseurs de « gold certificate » auraient dû depuis plus d'un an les retourner à leurs banques. Lyle crut avoir affaire à un thésauriseur et, pour le signaler, nota au crayon sur le billet le numéro de la voiture.

Le billet n'était pas seulement un « gold certificate », c'était un billet de la rançon Lindbergh. Ayant le numéro de la voiture, c'était un jeu d'enfant pour la police de retrouver le personnage. On le fila jusqu'à ce qu'il ait remis à d'autres boutiquiers plusieurs autres billets suspects. Il était donc détenteur d'une partie au moins de la rançon.

Mardi matin, Hauptmann partit de chez lui dans sa voiture, l'âme en paix. Il n'avait pas fait un long trajet que les détectives qui le suivaient le forcèrent à s'arrêter, lui demandant de les suivre. On le fouilla. Il avait sur lui un billet de 20 dollars au numéro fatidique.

Hauptmann nia avoir aucun argent chez lui, aucun rapport avec l'affaire Lindbergh. Une première perquisition chez lui ne rapporta absolument rien. Une visite au garage non plus. Ce n'est que le lendemain, mercredi, en démolissant avec une pioche le plancher du garage, qu'on découvrit un premier paquet de billets, puis, dans une ouverture soigneusement dissimulée, près de la fenêtre, un autre.

L'ancien maître d'école, docteur Condon, qui, selon la police, avait identifié Hauptmann comme l'homme avec qui il avait été en relations pour la remise de la rançon, s'est contenté, déclare-t-on maintenant, d'affirmer qu'il y avait une étrange ressemblance entre les deux hommes.

Cette hésitation du vieillard est décevante pour la police qui prétend cependant avoir assez d'autres preuves contre Hauptmann. L'écriture de Hauptmann aurait été identifiée par les experts de la police avec celle qui figure sur les différents billets réclamant la rançon. Les hésitations du docteur Condon, qui a dépensé beaucoup de son argent personnel pour retrouver la piste des bandits, ne sont imputables qu'à son grand âge, dit-on.

### Incendie dans une usine allemande

A Neustadt-Glewe (Schwerin), hier lundi, un incendie a éclaté dans les manufactures de cuir Adler et Appenheimer. Plusieurs ouvriers qui n'ont pu se sauver ont été grièvement brûlés, ainsi que quelques pompiers. L'incendie n'est pas encore maîtrisé.

### Une panique dans un cinéma

Le feu a éclaté, hier lundi, dans une salle de Hilversum (Hollande), où 180 enfants de cinq à quatorze ans étaient réunis pour assister à la projection d'un film missionnaire catholique. Dans la panique causée par le mauvais fonctionnement des issues de secours, cinquante enfants ont été blessés, la plupart par des vitres brisées. Treize sont grièvement atteints.

### Un acte de malveillance sur une ligne de chemin de fer

Une tentative de sabotage a été découverte samedi soir en France. Le mât avancé d'une station à quelques kilomètres de Poitiers (Vienne) fut trouvé fermé vers 19 h. 30, alors que le sémaphore de la gare indiquait la voie libre. On découvrit peu après que les câbles de commande du mât avancé avaient été ligaturés solidement avec une ficelle d'emballage.

### Tempête dans la mer du Nord

La tempête a obligé dimanche les petites unités navales à se réfugier dans les ports de la mer du Nord. Près de Cuxhaven, des bateaux sont ancrés. Ils ont dû interrompre leur course afin d'attendre le retour du beau temps.

Les dégâts causés par la tempête sont assez importants.

### Un navire en détresse

Le poste de radio de Terschelling (Hollande) a reçu hier lundi un message du steamer suédois *Oljaren* suivant lequel le vaisseau norvégien *Grenmar* se trouvait en détresse à 95 milles.

Au large de Terschelling, le remorqueur *Holland* a pris la mer pour apporter assistance au bateau en détresse, mais, arrivé à 80 milles de la côte, il reçut un message de *Poljaren* communiquant que le *Grenmar* était en flammes et que l'équipage avait quitté le bord.

Le bateau sauveur *Holland* a poursuivi ses recherches, mais n'a trouvé trace d'aucun navire. On pense que le *Grenmar* a coulé.

## SUISSE

### Cycliste tué par une automobile

Samedi, peu après 9 heures, sur la route de Bissone (Tessin) à Campione, M. Giuseppe Rinaldi, âgé de trente ans, de Campione, rentrait chez lui à bicyclette, lorsqu'il fut atteint par une automobile anglaise, dont le propriétaire est M. John Melburn, de Keswick, domicilié à New-York, séjournant actuellement à Lugano. Le cycliste a été tué sur le coup.

### Rixe mortelle

A Haslen, près de Schwanden (Glaris), une rixe s'est produite dans la nuit de dimanche. Un ouvrier de fabrique, âgé d'une cinquantaine d'années, Albert Fischli, père de six enfants, s'étant pris de querelle avec le cafetier Stüssy, a porté à ce dernier un coup de couteau au cou, ce qui provoqua sa mort. Le meurtrier a été arrêté.

### Chute à la montagne

M. Edouard Henzi, âgé de soixante-neuf ans, habitant Hilterfingen, ancien pasteur à Hasle-Rüegsau, a fait mercredi une chute mortelle sur la paroi nord de la Schwalmern (Oberland bernois). Mardi dernier, il était parti faire un tour de montagne et depuis lors n'était pas rentré. Une colonne de secours partie samedi d'Interlaken a découvert le cadavre de la victime dimanche après midi. Le corps présentait la trace de graves blessures. Le visage était également très abîmé.

### Noyé

Dimanche, à Zurich, M. Albert Lingg, voyageur, habitant Strasbourg, originaire de Pfaffnau, (Lucerne), s'est noyé en se baignant. L'enquête a établi qu'il avait été frappé d'une attaque cardiaque. Son corps a été retiré de l'eau.

### Tué par son cheval

M. Pierre Nicolas, âgé de vingt ans, de Lutry (Vaud), a été piétiné et traîné par son cheval emporté et a eu le crâne fracturé par un coup de sabot. Il est décédé dans la soirée de dimanche.

## SOMMAIRES DES REVUES

Sait-on que le musée de Valère à Sion est un des plus riches de la Suisse romande et qu'il vient d'être réorganisé ? *La Patrie suisse* du 22 septembre (N<sup>o</sup> 38) contient un reportage de J. Marteau sur ce musée original et peu connu. Dans le même numéro, une page sur les marchés-concours de Thoun, une autre sur les dégâts causés par l'ouragan en Suisse centrale. Actualités sportives et suisses : matches de football, critérium du Bouchet, match d'athlétisme Vaud-Genève, tournoi de tennis de Montchoisy, XV<sup>me</sup> assemblée de la Société des nations, cérémonie du Comptoir suisse de Lausanne, fêtes du millénaire d'Einsiedeln et fête centrale du Club alpin, à Arosa.

## PETITE GAZETTE

## Affluence de touristes à Copenhague

De mai à fin août, 101,500 étrangers ont séjourné à Copenhague, soit 23,500 de plus que l'an dernier. Les Allemands sont en tête avec 37,500 touristes ; ensuite viennent les Suédois (24,900), les Anglais (17,900), les Américains (5,200), les Norvégiens, les Hollandais, les Polonais, les Suisses et les Français (1700).

## Hôtel ultra-moderne

On se plaint que beaucoup d'hôtels norvégiens sont à la vieille mode. Ce ne sera toutefois pas le cas d'un hôtel situé dans la région du tourisme, qui disposera de son avion. Au lieu de faire une promenade en automobile, ses clients pourront, contre finance, prendre le baptême de l'air.

## Le premier timbre à l'effigie de Léopold III

L'administration des postes belges vient de mettre en vente les premiers timbres à l'effigie du roi Léopold III.

Il s'agit d'une émission extraordinaire, qui ne comporte encore que deux valeurs : 1 franc et 75 centimes. En outre, chaque vignette est frappée d'une surcharge de 25 centimes au profit des invalides de la guerre.

## A la mémoire d'un savant catholique

Un buste en bronze du grand minéralogiste Pierre Termier, de l'Académie des sciences, sera inauguré jeudi à Briançon (Hautes-Alpes). Ce buste est la réplique du marbre placé à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris et dû au ciseau du sculpteur Aimé Octobre, grand-prix de Rome.

Pierre Termier était né à Lyon et est mort à Grenoble en 1930. Comme le rappellera l'inscription gravée sur le socle du nouveau monument commémoratif, il avait parcouru pas à pas les montagnes du Briançonnais et sa synthèse minéralogique des Alpes est « un monument impérissable de la science géologique ».

## Migrations de peuples

Il résulte d'informations récemment publiées par le Bureau international du travail que, au cours du siècle dernier, 55 millions d'hommes ont émigré d'Europe. Sur ce total, 36 millions se sont fixés en Amérique. Ce sont en grande majorité des Irlandais, des Allemands, des Italiens, des Polonais et des juifs. Malgré cette forte émigration du vieux continent, la population européenne a passé dans le même temps de 210 à environ 500 millions d'habitants.

On sait que, depuis la guerre, les Etats-Unis ont presque fermé leurs portes aux Européens et surtout aux hommes de race jaune, et comme cette dernière est considérablement plus prolifique que la race blanche, il en résulte ce fait grave et qui retenait dernièrement l'attention de M. Mussolini : 600 millions de blancs disposent de six fois plus de territoires que 900 millions de jaunes.

## Ce que rapportent les « gratte-ciel »

L'université de New-York possède une chaire originale où on enseigne l'art de construire des gratte-ciel et de les administrer de manière à en tirer le maximum de revenu.

Après de nombreuses recherches, le professeur est parvenu à la constatation suivante : au delà d'une certaine limite, le rapport diminue à mesure qu'augmente le nombre des étages. D'après ses calculs, une maison de huit étages rapporte 4,22 % ; on passe à 6,44 % pour 15 étages, à 8,5 % pour 30 étages, à 9,87 % pour 50 étages et à 10,25 % pour 65 étages ; puis on redescend à 10 % avec 75 étages, à 7,01 % avec 100 étages, à 2,95 % avec 120 étages et à 0,02 % enfin avec 130 étages. La meilleure hauteur serait donc celle d'un immeuble de 65 à 70 étages.

Remercions l'universitaire américain de ses renseignements précis, mais souhaitons que nous n'ayons jamais en Suisse à consulter son échelle des valeurs.

## Les petits-fils de Foch

Deux jeunes élèves de l'Ecole de Saint-Cyr viennent de recevoir, avec le galon de sous-lieutenant, l'ordre de rejoindre de nouvelles formations. Le premier, fils du capitaine Bécourt, tué à l'ennemi, en 1914, dans les marches de Lorraine, est envoyé à l'école de Saumur ; le second, fils du colonel Fournier, est affecté au 13<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins, à Chambéry. Ces deux officiers sont les petits-fils du maréchal Foch. « Bon sang ne ment jamais. »

## CHANGES A VUE

Le 25 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	15 03	15 13
Allemagne (100 marcs or)	122 —	122 50
Italie (100 lire)	26 18	26 38
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 66	12 86
New York (1 dollar)	2 97	3 07
Bruzelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	41 60	42 10
Amsterdam (100 florins)	207 55	208 05
Budapest (100 pengö)	—	—

## Nouvelles de la dernière heure

## L'allocution de M. Doumergue

Paris, 25 septembre.

(Havas.) — On connaissait déjà l'intention de M. Gaston Doumergue de proposer une réforme de l'Etat, mais ce n'est que la semaine prochaine que le président du Conseil précisera toute sa pensée en exposant le mécanisme de la réforme envisagée. Mais, d'ores et déjà, la presse d'opinion réagit nettement : à droite, on approuve le renforcement souhaité de l'exécutif ; à gauche, on s'indigne. Quant à la grande presse, si elle se félicite de l'autorité de cet exposé, elle s'abstient de se prononcer sur le fond, attendant sans doute que le projet lui soit connu dans ses rouages.

« Il n'est pas exagéré de considérer ce message comme un événement politique dont les répercussions pourront être considérables », écrit le *Petit Journal*, qui ajoute : « C'est la première fois, dans les annales de notre troisième République, qu'un président du Conseil, s'adressant au pays, lui crie l'angoisse qu'il éprouve à constater qu'il ne peut accomplir sa tâche essentielle. Les raisons sur lesquelles il étaye son sentiment ne sont pas sans nous impressionner. Reste à savoir si le cabinet qu'il préside sera à même de faire triompher ses idées. »

« Les projets de M. Doumergue ne manquent ni d'audace, ni de courage, écrit le *Figaro*. On verra la résistance qu'il lui faudra vaincre pour les faire adopter. Félicitons-le respectueusement de sa fermeté et de son courage de ce premier schéma. »

Le *Quotidien* trouve excellentes plusieurs intentions du président du Conseil. Bref, il n'est pas encore fixé pour l'instant.

« Les projets de M. Doumergue sont encore trop imprécis. Ce n'est encore le moment ni de siffler, ni d'applaudir. »

Le *Matin* aussi analyse le discours de M. Doumergue.

« C'est un discours émouvant, noble et courageux avec parfois une nuance de désillusion. »

Le *Journal* écrit :

« M. Doumergue vient de lancer un véritable appel au peuple. C'est justement de quoi on veut le féliciter. Ce qu'il faut retenir avant tout de cet appel vigoureux et précis, c'est la nécessité de renforcer la présidence du Conseil et de donner au gouvernement le droit de dissolution. »

L'*Œuvre* écrit par contre :

« On a entendu une déclaration d'impuissance. On n'oublie rien de même pas que, depuis le 10 février, le cabinet gouverne en pleine sérénité parlementaire sans que la moindre menace ait compromis son existence. Que peut-il souhaiter de plus ? »

Le *Populaire* écrit enfin :

« Si jamais le plan de réforme que M. Doumergue laisse entrevoir était mis à exécution, il n'y aurait plus de régime représentatif, il n'y aurait même plus de République. »

## Autour de l'incendie du « Morro-Castle »

New-York, 25 septembre.

(Havas.) — Le capitaine Warms, commandant en second du *Morro-Castle*, a accusé le second radio-télégraphiste Alagna d'avoir projeté de le vitrioler, lui et le défunt capitaine Willmott.

## La reprise dans les tissages des grévistes américains

Washington, 25 septembre.

(Havas.) — De nombreuses filatures, surtout dans le sud, refusent catégoriquement de reprendre les grévistes, malgré la demande de M. Roosevelt. A Roanoke Rapids (Caroline du nord), 3500 grévistes ont ainsi été congédiés. Dans les deux Carolines, 182 usines sont restées fermées ; 67,170 ouvriers continuent à chômer ; 525 usines travaillent.

## L'affaire de l'enlèvement de l'enfant de Lindbergh

New-York, 25 septembre.

(Havas.) — Malgré de nombreux démentis, il serait exact que des empreintes digitales auraient été relevées sur la fenêtre de la chambre du fils de Lindbergh et qu'elles seraient celles de Hauptmann.

## Fusillades électorales à Marseille

Marseille, 25 septembre.

(Havas.) — Cette nuit, vers minuit, une fusillade a éclaté aux Goudes, banlieue de Marseille, entre afficheurs de deux candidats adverses au conseil général. On a transporté à l'hôpital un blessé qui est mort en arrivant. Il y aurait en outre 4 blessés, dont un grièvement atteint d'une balle à l'abdomen.

## La naissance de la petite princesse

Naples, 25 septembre.

La naissance de la fille de la princesse Marie-José de Piémont s'est effectuée dans des conditions normales, après de longues heures de souffrances supportées avec un grand courage par la princesse qui, hier matin, voulait encore assister à la messe célébrée par le chapelain de la cour, dans un oratoire du palais royal.

## La coupe Gordon-Bennett

Varsovie, 25 septembre.

Les dix-neuf ballons qui ont pris part à la coupe Gordon-Bennett, partis dimanche après midi de Varsovie, sont allés en direction du nord-est.

Le ballon allemand *Wilhelm von Opel* a atterri hier matin lundi, à 8 heures 30, à Kudina, près de Dorpat.

Deux ballons ont survolé la Lettonie et, alors qu'ils étaient à une altitude de 3500 mètres, ils ont été poussés vers la frontière russe. L'un d'eux a été vu à 6 h. du matin, hier lundi, au-dessus de Reschica. On a pu constater que les gardes-frontières russes ont tiré contre le ballon. Il a été impossible de se rendre compte si le ballon ou les occupants ont été atteints. Un autre ballon a traversé la frontière russe à 7 h., à l'ouest de Sebesch.

Varsovie, 25 septembre.

Selon des informations reçues à la fin de la journée d'hier lundi, au sujet des seize ballons participant à la coupe Gordon-Bennett, un sphérique tchéco-slovaque, le *Bratislava*, a atterri à Kiberty, en Lithuanie ; deux allemands : le *Stadt Essen* et le *Wilhelm von Opel* atterrirent l'un près de Wiljiand, l'autre dans les environs de Tartou, en Esthonie. Deux autres, encore inconnus, survolèrent lundi à midi la frontière letton-soviétique. Un belge, le *Bruzelles*, a touché terre à 10 km. de Witebsk ; un américain, le *Buffalo Courier Express*, a atterri à Gdow, près de Léningrad.

Un sphérique inconnu a été vu à la frontière polono-soviétique, près de Stolbece ; un polonais, le *Polonia*, fut contraint d'atterrir à 300 km. au nord-est de Helsingfors. Enfin, trois ballons encore inconnus atterrirent dans la région de Léningrad, au milieu des forêts des environs du bourg de Luga. Les trois aéronautes polonais qui se trouvaient à bord du *Polonia* sont sains et saufs.

## S. Exc. Mgr Maglione

Rome, 25 septembre.

S. Exc. Mgr Maglione, nonce apostolique, est parti dimanche soir pour l'Italie où il va passer, comme les années précédentes, ses vacances. Il est arrivé à Rome hier soir lundi.

## Trois évêques luthériens allemands menacés de suspension

Berlin, 25 septembre.

« Mon intronisation est le signe extérieur que nous avons réalisé en Allemagne l'union de l'Eglise évangélique », déclarait, dimanche, l'évêque d'Empire Ludwig Muller, au milieu des pompes officielles et environné des drapeaux sur lesquels la croix gammée s'inscrivait au centre de la croix chrétienne que portaient les chrétiens allemands habillés d'uniformes bruns.

Mais l'évêque du Hanovre, Dr Mahahrens ; l'évêque de Wurtemberg, Dr Wurm ; l'évêque de Bavière, Dr Meiser, n'ont pas assisté à la cérémonie, et ils sont menacés de suspension par les autorités de l'Eglise officielle. De nombreux pasteurs sont suspendus, mis à la retraite d'office, parfois emprisonnés.

## Un septuagénaire hollandais a fait à pied le voyage de Rome aller et retour

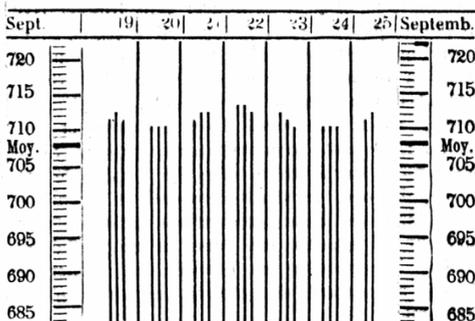
Amsterdam, 25 septembre.

Un Hollandais, âgé de soixante-treize ans, vient de rentrer dans son pays, Tegelen, après s'être rendu à pied à Rome pour voir le Pape. Le vieillard a fait son voyage aller et retour en 82 jours.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

25 septembre

## BAROMETRE



## THERMOMETRE C.

Septembre	19	20	21	22	23	24	25	Septembre
7 h m.	14	10	14	11	13	14	14	7 h m.
11 h m.	17	15	18	17	19	19	19	11 h m.
7 h soir	13	14	15	16	17	17	17	7 h soir

## Temps probable

Zurich, 25 septembre, 11 h. du matin.

Généralement un peu nuageux ; pas de pluie.

## SUISSE

## Les Suisses au service de la Sarre

Berne, 25 septembre.

Le Conseil fédéral a examiné la question de savoir si des Suisses pouvaient être autorisés à s'enrôler dans la police ou la gendarmerie du territoire de la Sarre. Il a constaté que la législation en vigueur ne contient pas de dispositions interdisant un tel enrôlement. Néanmoins, il s'est convaincu, après un examen approfondi de la question, que des considérations de politique générale et, en particulier, le maintien strict de la neutralité suisse, devaient faire juger peu désirable que des ressortissants suisses fissent partie de la police ou de la gendarmerie sarroise au moment des opérations du plébiscite.

Le Département politique a été chargé, en conséquence, de faire savoir au secrétaire de la Société des nations, que le Conseil fédéral souhaiterait que la commission de gouvernement du territoire de la Sarre renonçât d'elle-même à chercher en Suisse des éléments pour renforcer les effectifs de la police et de la gendarmerie sarroises.

## Le col du Julier ouvert pendant l'hiver

Coire, 25 septembre.

Le gouvernement des Grisons a résolu, à titre d'essai, de maintenir ouvert le col du Julier pendant l'hiver 1934-1935 et de mettre à la disposition du département cantonal des travaux publics le crédit nécessaire à cet effet.

## Chambres fédérales

Berne, 25 septembre.

Le Conseil national a continué la discussion sur la défense aérienne.

M. Hæberlin (Zurich), radical, a appuyé le projet en sa qualité de médecin et a demandé au Conseil fédéral de ne pas perdre de vue la question du désarmement.

M. Minger, chef du département militaire, a déclaré qu'il s'agit ici d'un chapitre important de la défense nationale. Il faut prendre sans délai des mesures indispensables. La commission du Conseil fédéral s'est livrée aux études préliminaires qui s'imposent. L'orateur a demandé au Conseil national de partager les frais entre la Confédération, les cantons et les communes, suivant les principes fédéralistes.

L'entrée en matière a été ensuite votée sans opposition et le projet a été accepté à une grande majorité, selon les propositions de la majorité de la commission.

Puis le Conseil national a abordé la modification de l'organisation militaire.

MM. Walther (Lucerne), conservateur, et Roulet (Vaud), paysan, ont fait rapport.

La formation et l'instruction individuelle du soldat est le point faible de notre armée. L'exercice du commandement subalterne est devenu plus difficile depuis la guerre. L'arme automatique est actuellement l'arme du combat moderne, mais la brièveté de nos écoles de recrues ne permet pas d'en donner une connaissance suffisante. Le seul moyen est de prolonger les écoles de recrues. On s'est arrêté à une école de recrues de trois mois pour l'infanterie. Le Conseil fédéral estime que cette proposition est un minimum. Les écoles de sous-officiers deviendraient un cours préparatoire de cadre. Elles ont été réduites. Pour l'école d'officiers, il est prévu une diminution des jours de service dans l'infanterie. Le projet prévoit des cours préparatoires de cadre. La réforme entraîne un surcroît de dépenses d'un demi à un million de francs par an.

Par 15 voix contre 3, la commission a proposé d'accepter le projet.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

*Le prisonnier de l'Alcazar*, par Paule Gourlez.

Un volume 18 x 10, 240 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : broché, 3 fr. ; port, 45 cent. Relié, 5 fr. 50 ; port, 65 cent. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII<sup>e</sup>. C. c. 1668.

Le romancier Gourlez, déjà connu pour quelques bonnes œuvres d'histoire embellie par la fantaisie, nous transporte aujourd'hui au milieu des cours splendides d'un temps envolé. Les livres seuls pourront nous rendre les couleurs, les allures et le bien-dire de ces heureuses époques. Son nouveau roman, *Le prisonnier de l'Alcazar*, évoque les relations les plus épineuses entre le grand empereur Charles-Quint, grave, calculateur, comme on l'est peu à 25 ans, et son sympathique adversaire, le fin, intelligent et courtisroi-chevalier. Sur cette trame est brodée une suite de jolies idylles qui ajouteront encore au charme de cette page d'histoire.

*Nouveau recueil d'exemples*, empruntés à la vie moderne, à l'usage des prédicateurs, conférenciers et catéchistes par le Dr Clément Oberhammer, traduit de l'allemand par l'abbé Marcel Grang-claudon. In-8<sup>o</sup> écu de 320 pages : 15 fr. — Editions Salvator, Mulhouse (Ht-Rhin). Porte du Miroir. — Chèques post. Strasbourg, 10.218.

## L'exil de Sainte-Hélène

Dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Octave Aubry déroule le triste tableau des années d'exil de Napoléon I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène.

Voici un passage de ces mélancoliques souvenirs :

Un immense, un invincible ennui noyait Longwood, comme ces brouillards, nés de la mer, qui envahissent le plateau, et, jusqu'à ce qu'une forte rafale les dissipât, engloutissaient prairies, arbres, maisons sous leur ouate. Depuis le coup de canon d'Alarm Hill qui annonçait le jour jusqu'à celui qui, dès la chute du soleil, ramenait les sentinelles autour du jardin, la journée se traînait.

L'ennui, c'est leur terrible refrain, leur plainte exaspérée à ces quelques Français séparés du monde. Ils s'ennuient, ils meurent d'ennui. Ennui de l'uniformité du temps, de la petitesse des lieux, du borné des intérêts, du climat instable, du vent qui ne tombe pas, ennui des mêmes visages toujours aperçus, ennui d'être sans nouvelles ou de n'en recevoir que de tristes, ennui de tant d'objets qui manquent ou s'usent, ennui de vivre à l'étranger, en suspects, de ne se sentir même entre Français jamais sûrs des autres, ennui des travaux imposés par l'Empereur, ennui des repas où l'on ne peut manger ni parler à sa guise, des éternelles parties d'échecs où il faut se laisser battre par Sa Majesté, si médiocre soit son jeu, ennui plus grand encore des soirées devenues trop pénibles par la désertion des Bertrand, la bouderie sans fin de Gourgaud...

Napoléon, pour cette poignée de Français qui font sa dernière cour, qui animent et décorent sa misère, est l'axe, la raison d'être en même temps que le supplice. Il les rattache à tout et les en éloigne à la fois. Ses volontés servent d'élément à leurs pensées, à leurs paroles.

Son humeur est devenue plus instable. Il est vif, coléreux, et, par quinze années suprêmes, habitué à ne pas retenir ses mots. Il dit ainsi des choses qui, à les prendre à la lettre, en feraient un monstre d'égoïsme et d'insensibilité.

Habitude d'état-major, nécessité du règne, mais qui dans l'exil paraît abus, si la nuit il ne dort pas, il réveille le valet de chambre et fait demander Montholon ou Gourgaud. A moitié endormi, dépeigné, habillé à la hâte, le jeune homme accourt frissonnant. Napoléon, couché, ou, s'il a revêtu sa robe de chambre, faisant aller et venir son ombre trapue à la lumière du flambeau couvert, dicte des phrases qui serviront, — ou ne serviront pas, — pour une protestation nouvelle contre le ministre anglais ou contre Lowe, pour un pamphlet destiné à l'Europe, pour une dixième, mais non dernière rédaction de la bataille de Waterloo. Montholon, l'esprit perdu, mourant de sommeil, les doigts gourds, écrit sans comprendre pendant des heures jusqu'au moment où, par les fentes des volets une lueur grise pénètre. Il fait très froid. Napoléon regarde le malheureux dont les yeux se ferment :

— C'est assez, Montholon, vous dormez debout. Qu'on m'appelle Gourgaud.

Personnel, il l'est, oui, avec des paroles sèches et acerbes, de cruelles impatiences. Il paraît inhumain. Mais c'est qu'il n'est qu'un homme, hélas ! ce grand homme, et variable entre tous, et le plus complexe, le plus instinctif, et par là le plus difficile à fixer. Dès sa jeunesse il avait le mépris des hommes. Les événements de 1814 et de 1815, la pauvreté des caractères qui maintenant l'entourent n'ont pu le faire changer d'opinion. Des mots cruels lui échappent : Montholon n'est qu'un « jean f... », Bertrand « une bête », un « lourdeau de Berrichon ».

Montholon s'esquive. Le grand-maréchal n'ose répondre. Son défaut de caractère comme son respect l'ont réduit à n'être plus qu'une ombre en uniforme usé, en hautes bottes dévernies, un grand chapeau dont les plumes pendent, rous-sies.

A Mme Bertrand, il dira :

— Vous êtes mal coiffée. C'est de la Chine, cette robe-là ? Elle n'est pas belle.

Un autre jour, que, lorsqu'elle est en toilette, elle a l'air d'une paysanne endimanchée.

Aux deux femmes : qu'elles « ressemblent à des blanchisseuses ».

Il agissait de même aux Tuileries. Mais à Sainte-Hélène où les deux Françaises trouvent si peu de ressources pour rafraîchir leur garde-robe, pareilles boutades sont cruelles. C'est que, aussi, elles le choquent par des négligences. Découragées, souvent elles ne s'habillent plus. Mme Bertrand est la plupart du temps en disgrâce. Elle irrite, elle gêne Napoléon. « Mme Bertrand, répète-t-il, ne comprend pas ma position. » Il va jusqu'à dire qu'elle ferait mieux de mourir.

Quant à Gourgaud, Napoléon semble ne plus le voir qu'à contre-cœur. Pendant trois, quatre jours de suite, il ne le fait pas appeler. Il lui a assigné un traitement assez maigre, que Gourgaud s'offense de recevoir. Il l'accuse d'être le « protégé » de Lowe. Il le dément quand Gourgaud affirme lui avoir sauvé la vie à Brienne, en 1814. Souvent il lui met le marché à la main : « Vous pouvez nous quitter, si vous voulez. » Il lui tient la chaîne courte, et quand il a envie d'aller à la chasse, de courir à cheval, de des-

cedre à Jamestown, lui inflige des corvées de calcul ou de copie. En vérité, il le brime. Sans doute parce qu'il pense que, si ce garçon nerveux et fantasque n'est pas solidement pris en main, il sortira du respect, bouleversera la maison, compromettra la politique que l'Empereur s'impose vis-à-vis des Anglais.

Sans égards pour les amours-propres, Napoléon se plaît, du reste, on l'a pu remarquer, à opposer ses officiers les uns aux autres, à exciter leur jalousie. Par système, semble-t-il, et comme il a fait au temps de sa puissance, croyant qu'ainsi il sera plus le maître, qu'il saura tout et qu'on ne pourra monter d'intrigues.

En revanche, à d'autres moments, Napoléon a pour ceux qui l'entourent des attentions, des délicatesses, qui, venant d'un tel homme, tombé de ce faite et encore battu par l'orage, ont de quoi émouvoir. Ce même Gourgaud si housculé, il lui rend d'amicales visites, il l'envoie au théâtre d'amateurs de Jamestown :

— Allez-y, il faut vous amuser. Vous êtes triste comme un bonnet de nuit. Cette tragédie que l'on donne aujourd'hui est superbe... Cela me fait de la peine de vous voir triste.

Gourgaud s'inquiétant toujours de sa mère, laissée presque sans ressources, l'Empereur lui fait écrire au prince Eugène de servir à Mme Gourgaud une rente de 12,000 francs. Il le flatte, l'appelle « Gorgo, Gorgotto, mon fils, mon ami », rend hommage à son intelligence, à son bon sens. Il lui parle avec sagesse et douceur :

— Je ne vous ai jamais prié de vous en aller, mais si vous ne vous habituez pas à Sainte-Hélène, il vaudrait mieux vous en aller.

— Sire, ce qui est insupportable, ce n'est pas Sainte-Hélène en elle-même, mais les mauvais traitements de Votre Majesté.

— Cependant je ne vous traite pas mal ! Et d'ailleurs je ne veux pas me fâcher. C'est en ami que je vous parle : si vous ne calmez pas votre imagination, vous deviendrez fou.

Gourgaud ne deviendra pas fou, mais les nerfs battus par ces traitements contrastés, entouré d'égoïsme ou d'indifférence, sa nostalgie va s'accroître. Bientôt il n'y tiendra plus.

Napoléon vante Bertrand, dit de lui, pour qu'on le lui répète : « C'est le meilleur ingénieur de l'Europe », loue son dévouement, sa loyauté. Il montre de subtiles attentions pour la comtesse. De même qu'il flatte Mme de Montholon et s'applaudit des services de son mari.

Certes, ils ne sont pas heureux, ces quelques Français emprisonnés à Longwood, et Napoléon le sait bien. Mais ils ne pensent pas assez que le plus malheureux de tous, c'est Napoléon. L'homme qui dans ses mains a pétri le monde et qui est enfermé dans une cabane, transi par le vent marin, en butte aux tracasseries des Anglais, aux querelles de ses compagnons, est assailli, blessé presque à toute heure. Le drame de Sainte-Hélène est là, dans le contraste d'une telle grandeur avec la misère quotidienne où on l'a enfermé.

— Croyez-vous, dit-il à Gourgaud qui se plaint, que lorsque je m'éveille la nuit, je n'ai pas de mauvais moments quand je me rappelle ce que j'étais et où je suis à présent ?

Prenant l'Almanach impérial, pour vérifier un chiffre, il le feuillette un long moment. La France étendue du Tibre à l'Elbe, cent trente départements, Paris et Rome pour capitales... Une marée d'images monte à sa tête :

— C'était un bel empire, dit-il, la voix sourde. J'avais quatre-vingt-trois millions d'être humains à gouverner, plus que la moitié de la population de l'Europe entière...

Un jour, il monte chez Marchand, qui loge dans la petite chambre au-dessus de la sienne. C'est là, dans une garde-robe d'acajou, que son valet de chambre conserve son linge, ses habits. Il veut les voir, fait tout sortir et déplier. Quoi, tant de choses encore, l'habit de Premier Consul en velours cerise, le manteau bleu de Marengo, une redingote grise, une verte, des écharpes, des dentelles... Sa main les touche. Pensif, sans mot dire, il s'en va...

Fils d'une île, jeté sur le continent pour le conquérir, son destin l'avait marqué sans doute pour demeurer à part et comme à l'écart des hommes. Seul, il l'était resté, parmi ses serviteurs, ses intimes, ses femmes. Aujourd'hui sa solitude est plus parfaite encore. L'exil en fait un abîme où il peut s'enfoncer sans trouver rive ni paroi. Son malheur, s'il en sent le poids, il est trop imaginaire pour n'en pas deviner le profit pour sa renommée, pour sa figure historique, pour les principes qu'il représente. « Les malheurs, dit-il, ont aussi leur héroïsme et leur gloire. L'adversité manquait à ma carrière. Si je fusse mort sur le trône dans les nuages de ma toute-puissance, je serais demeuré un problème pour bien des gens. Aujourd'hui, grâce à mon malheur, on pourra me juger à nu. » Sainte-Hélène le complète et l'épure ; ce rocher le dresse au regard du monde sur un unique piédestal.

## Les nouvelles orgues de Notre-Dame du Valentin à Lausanne

On connaît l'effort magnifique des catholiques de la paroisse du Valentin à Lausanne. Après avoir agrandi leur église dont l'intérieur actuel a quelque chose des basiliques romaines avec sa grande fresque de la Vierge qui domine le maître autel, après l'avoir dotée d'un porche à la grecque auquel on accède par un escalier monumental, conception vraiment magistrale de l'architecte Dumas et qui est une splendeur ajoutée à celles de la place de la Riponne, ils viennent d'inaugurer de nouvelles orgues qui sont une pure merveille.

Certes, on n'a rien ménagé pour bien faire, quand on songe que le coût représente une somme de 40.000 fr. pour 31 jeux réels seulement. Il faut féliciter M. le chanoine Mauvais et son conseil de paroisse d'avoir préféré à la quantité des jeux la qualité du son produit par un mécanisme parfait.

C'est la maison Kuhn de Mænnedorf près de Zurich qui a été chargée de ce travail.

De l'ancien orgue qui a toute une histoire, puisqu'il vient en partie d'un temple maçonnique de Genève et de la maison Walcker, de Luisburg, en Allemagne, il a été conservé 15 à 20 jeux. Mais il a fallu que tout ce vieux matériel s'en aille dans les ateliers de Mænnedorf pour être refondu de fond en comble. Ce travail d'art minutieux incombait à un jeune spécialiste de la facture moderne, le fils du directeur actuel de la maison Kuhn, M. Ziegler, ex-harmonisateur des maîtres Bonnet et Dupré. M. Ziegler a étudié son art en France, en Allemagne, en Angleterre, jusqu'en Amérique, et dans les plus grandes firmes d'orgues. C'est dire que sa manière de traiter les jeux d'anches, par exemple, est celle de « la magnifique tradition française avec l'incomparable avantage de tenir l'accord très longtemps ». Aucun timbre dur, soit dans les anches, soit dans les fonds, mais de la rondeur, du caractère, de la distinction.

L'alimentation en air est assurée par un ventilateur électrique avec réservoir. Quant à la traction des jeux, complètement électrique, elle est un modèle de précision. Le système employé, sauf erreur, est un brevet propriété de la maison Kuhn.

La tribune est très vaste dans l'église du Valentin. Il y en a même deux superposées. C'est un avantage pour gagner de la place, mais d'un gros inconvénient en général au point de vue acoustique. Cependant, perché sur la plus élevée, l'orgue ne paraît pas trop souffrir de cette portion congrue qui lui est laissée. Du fait qu'on tenait à ne pas cacher la verrière du fond, il a fallu couper l'orgue en deux. Tout d'abord les experts, MM. Livron, organiste de Notre-Dame, à Genève, et le soussigné, crurent que cette scission serait surtout néfaste à l'organiste qui doit entendre son instrument dans des conditions d'acoustique au moins satisfaisantes. Heureusement ! aucun retard, aucune coupure dans la ligne mélodique la plus rapide.

La console, — un bijou de console, grâce à la traction électrique qui tient si peu de place — n'est pas plus grande qu'un harmonium moyen. Placée au milieu et tout au bord de la tribune, elle oblige l'organiste à tourner le dos à l'autel. On remédie à cet inconvénient — s'il y a un inconvénient ! — par un petit miroir entre lequel et l'autel le champ visuel est entièrement libre pour suivre les mouvements du prêtre.

On ne saurait assez recommander cette disposition à cause des multiples avantages qu'il en résulte. Tout d'abord, l'organiste, assez distant de son instrument, l'entendra mieux ; son jeu n'en sera que meilleur, et c'est tout bénéfice pour les auditeurs.

En outre, placé entre l'orgue et les fidèles dans la nef, il peut mieux accompagner le chant collectif, quand, au Valentin comme ailleurs, on reviendra enfin à cet idéal liturgique. La place de la console généralisée dans nos paroisses comme au Valentin y aidera grandement.

Un autre avantage de cette disposition, qui est d'ordre pécunier et pas du tout à dédaigner, c'est que l'organiste un peu habile peut cumuler les fonctions de maître de chapelle, puisqu'il a ses chanteurs devant lui, bien en évidence, grâce à la console minuscule.

La disposition de la console est très réussie : trois claviers et pédalier complets. Plus de plaquettes pour appeler les jeux, mais une série de languettes blanches au-dessus du troisième clavier et deux autres plus petites superposées à celle-ci pour les deux combinaisons libres. De chaque côté des claviers, les accouplements, les annulateurs, etc. Répétition aux pieds des combinaisons libres et fixes, des accouplements. Au milieu du pédalier, trois sabots d'expression pour le deuxième et le troisième clavier ainsi que le crescendo : manipulation excessivement facile et résistance réglable des claviers, si bien que l'exécutant aurait l'illusion d'un orgue mécanique si ce n'était la précision d'attaque.

Lors de l'expertise le 15 septembre, le conseil de paroisse invita tout ce que Lausanne possède d'organistes et d'artistes s'intéressant à la facture de l'orgue, sans distinction de confession, à un récital d'orgue donné par les deux experts et le titulaire, M. O. Tichy. Musicien complet et avisé, aussi modeste que distingué, compositeur de race,

M. Tichy est le vrai père de son instrument, car c'est lui en somme qui en a conçu l'heureuse disposition. Après avoir félicité M. le chanoine Mauvais, révérend curé, le conseil de paroisse et tous les catholiques du Valentin pour le nouveau sacrifice qu'ils se sont imposé dans leur zèle de la maison de Dieu, le soussigné est heureux de souligner les louanges que M. Livron, dans le *Courier de Genève*, adresse à M. Tichy, « qui, par sa piété et sa science musicale, jouera son orgue dans l'esprit du véritable organiste liturgique ».

Joseph Gogniat  
organiste de la cathédrale de Fribourg.

## SPORTS

### Le championnat suisse de football

A Zurich, Grasshoppers a subi une défaite de 2 à 3 de la part de Young-Fellows, chose qu'on n'avait vu de longtemps. A La Chaux-de-Fonds, Bienne s'est imposé par 4-2, contre ce qu'on était en droit d'attendre et, à Bâle, Lugano a eu le meilleur sur Concordia par 1 à 0.

A Bâle aussi, Nordstern n'a pas fait de quartier aux Carougeois, et leur a infligé 7 buts à 1. Le « derby » bernois du Wankdorf s'est terminé par une victoire très nette de Berne sur Young-Boys, 4-0. C'est par 4 à 0 aussi que Servette a eu le meilleur sur Locarno et garde seul la tête du classement, suivi de Lausanne, qui a battu Bâle par 5-3.

Voici le classement à ce jour :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Servette	5	5	0	0	10
2. Lausanne	5	4	1	0	9
3. Berne	5	4	1	0	9
4. Bâle	5	4	0	1	8
5. Lugano	5	2	3	0	7
6. Young-Fellows	5	2	2	1	6
7. Concordia-Bâle	5	2	1	2	5
8. Locarno	5	1	2	2	4
9. Grasshoppers	5	1	2	2	4
10. Bienne	5	1	1	3	3
11. Nordstern	5	1	1	3	3
12. Chaux-de-Fonds	5	1	0	4	2
13. Young-Boys	5	0	2	3	2
14. Carouge	5	0	0	5	0

En première ligue, Racing, à Olten, s'est incliné devant le bon « onze » local et Montreux a enregistré son second échec en championnat devant Granges. Cantonal a battu Fribourg, alors que Monthey a battu Soleure.

Dans le second groupe, notons la lourde défaite de Bellinzzone devant Chiasso, le match nul de Zurich et Schaffhouse. Par contre, comme prévu, Brühl, Blue-Stars et Lucerne l'emportent.

Voici les classements :

Groupe I :					
Olten	3	3	0	0	6
Aarau	2	2	0	0	4
Granges	2	2	0	0	4
Cantonal-Neuchâtel	3	2	0	1	4
Monthey	2	1	0	1	2
Urania-Genève	2	1	0	1	2
Racing-Lausanne	3	1	0	2	2
Soleure	3	1	0	2	2
Old-Boys	1	0	0	1	2
Montreux	2	0	0	2	0
Fribourg	3	0	0	3	0
Groupe II (cinq premiers) :					
Brühl	2	2	0	0	4
Lucerne	3	1	2	0	4
Blue-Stars	3	2	0	1	4
Seebach	3	2	0	1	4
Chiasso	2	1	1	0	3

### Les championnats internationaux de tir

Les prochains championnats internationaux de tir au fusil, au pistolet et aux armes de petit calibre (championnats du monde) auront lieu à Rome, du 15 au 29 septembre 1935.

Adoptant une suggestion venue de Suisse, le comité d'organisation de la Fédération des tireurs italiens a donc fixé à l'automne et non au début de l'année les championnats internationaux.

### Les courses et concours hippiques de Genève

Dimanche se sont disputés, à Genève, sur le terrain du Pont-Butin, les courses et concours hippiques de la Société genevoise de cavalerie. Voici quelques résultats :

Prix de Saint-Georges : 1. M<sup>lle</sup> Rose-Marie Favre ; 2. M. B. Musy.

Prix d'ouverture : 1. M. Jørg ; 2. M. Demmer ; 3. lieutenant Delacrétaz.

Parcours de chasse : 1. lieutenant Dégallier ; 2. lieutenant Dégallier ; 3. M. de Muralt ; 4. lieutenant Pierre Musy.

Cross-Country pour officiers : 1. lieutenant Musy ; 2. major Vaucher.

Cross-Country : 1. lieutenant Musy ; 2. marquis Theodori ; 3. capitaine Dominicé.

### La victoire d'un marcheur suisse à Berlin

Dimanche, à Berlin, le marcheur suisse Schwab a remporté la victoire dans une épreuve de 20 km., qu'il a couvert en 1 h. 47 min. 7 sec.

## ARCHEOLOGIE

### Des squelettes

En procédant à des fouilles près de l'Aar, à Telli (Aarau), on a découvert 21 squelettes reposant sur un fond de pierres et paraissant être de l'époque des premiers chrétiens.

**FIDES**  
**UNION FIDUCIAIRE**  
**LAUSANNE**  
Pl. St-François, 12 bis 865  
Expertises - Revisions - Bilans  
Impôts.

# FRIBOURG

## Société fribourgeoise des directeurs-musiciens

On nous écrit :  
Comme la *Liberté* l'a relaté, la Société fribourgeoise des directeurs-musiciens a tenu, jeudi 20 septembre, à Châtel-Saint-Denis, sa cinquième assemblée générale annuelle.

La matinée fut consacrée à la discussion des affaires administratives. Conduits par l'habile président de la Société, M. Rouiller, de Fribourg, les débats furent calmes et fructueux. Quatre amis du chant et de la musique : M. Renevey, préfet de la Veveyse ; M. l'abbé Kolly, curé de Châtel ; M. Colliard, syndic, et M. Kælin, président du Tribunal, honorèrent l'assemblée de leur présence.

M. le préfet Renevey, qui remplit aussi avec une grande distinction la fonction d'organiste dans le chef-lieu veveysan, fut reçu membre de l'Association, aux acclamations de l'assemblée. M. le conseiller d'Etat Piller, directeur de l'Instruction publique, à qui ses très absorbantes occupations ne permirent pas de consacrer une journée entière à la noble cause du chant qui lui tient tant à cœur, voulut pourtant y faire une brève apparition : tel une étoile filante qu'on voit évoluer avec admiration et dont on regrette vivement la subite disparition. Dans un discours tout émaillé de traits d'esprit, avec beaucoup d'éloquence, il fit apprécier à leur juste valeur les bienfaits du chant sur l'âme populaire, du chant qui embellit la vie et la fait aimer, du chant qui aidera, non seulement à mieux supporter la crise actuelle, mais aussi à en sortir puisqu'il redonne du courage à ceux qui savent recourir à ce remède moral si efficace. Puis, arrivant à une question qui lui tient aussi très à cœur, il recommanda vivement à la Société de se donner un statut corporatif. L'adhésion de principe avait été votée à l'assemblée du matin et le comité, chargé de présenter un projet pour l'assemblée de 1935, qui se tiendra à Fribourg.

Le discours de M. le conseiller d'Etat Piller fit une profonde impression et fut ponctué par des applaudissements prolongés. On entendit ensuite d'aimables et encourageantes paroles de M. Renevey, préfet, et de M. Kolly, curé de Châtel, qui, tous deux, exerçant depuis de nombreuses années les fonctions de directeur ou d'organiste, sont bien placés pour connaître les obstacles de toutes sortes rencontrés dans cette ingrate tâche, qui n'est pas, chez nous, appréciée à sa juste valeur.

M. Rouiller, président, remercia chaleureusement les orateurs pour leurs précieux encouragements et leurs sages conseils.

N'oublions pas de remercier M. Théraulaz, propriétaire de l'hôtel de la Croix d'Or, qui sut tirer profit du temps de la chasse et des circonstances locales pour préparer un menu qui fut un régal et qui n'eut de modeste que le prix.

Un autre régal, intellectuel et musical celui-là, nous était réservé ensuite : ce fut la conférence de M. Carlo Boller. Le sujet traité était : *La répétition, ses obstacles et la manière de les vaincre*. L'éminent musicien avouait candidement au début de sa conférence que, lorsqu'on lui proposa le thème à développer, il s'était demandé... s'il y avait des obstacles. Hélas ! les directeurs-musiciens ne sont pas des Carlo Boller. Pourtant, ils sont pleins de bonne volonté et ne sont pas dépourvus non plus de quelque talent qu'on s'obstine parfois à ne pas leur reconnaître.

Les obstacles, d'après le distingué maître, proviennent de trois sources différentes : le directeur, le chanteur et la musique. Le directeur doit posséder des qualités morales et intellectuelles, telles la douceur, la patience, la bonne humeur, etc., des aptitudes musicales et une certaine culture artistique. Le chanteur doit faire preuve de souplesse dans la main de son directeur, de bonne volonté et d'aptitudes vocales et auditives. Quant à la musique, elle n'est pas toujours ce qu'elle devrait être. Elle doit être variée, intéressante, émouvante, à la portée des chanteurs, que sais-je encore ? Voilà, certes, bien des difficultés à surmonter et, pour n'en citer qu'une, le manque d'exactitude et d'assiduité aux répétitions est peut-être celle qui nuit le plus à la bonne marche de nos sociétés chorales. Tel est, bien imparfaitement résumé, le captivant exposé de M. Boller. Passant ensuite de la théorie à la pratique, en quelques instants agréables mais trop courts, M. Boller nous fit parcourir plusieurs pages fort belles du nouveau recueil de chœurs d'hommes *Cantoria*, qui vient de paraître à la maison Fœtisch, à Lausanne, qui avait mis gracieusement à disposition, pour la circonstance, les manuels nécessaires.

La conférence terminée, on eut encore le plaisir d'apprécier le délicieux quatuor vocal de la troupe Saint-Denis, qui s'est produit dimanche 23 septembre, à 20 h., à Radio-Suisse romande. Pour la circonstance, ce quatuor était composé de cinq membres. Ce fut une révélation. Dès les premières mesures, on y reconnut la main du maître veveysan. Nous pûmes constater tout le parti qu'on peut tirer de quelques chanteurs bien stylés, aux voix bien harmonisées et très homogènes. Merci à ces infatigables chanteurs

qui nous ont charmés pendant de trop courts instants.

La journée de Châtel fut agréable et fructueuse. Elle laissera un souvenir bienfaisant. J. M.

## Les cinquante ans d'existence de la grande brasserie Beauregard

Cinquante années d'activité soutenue, depuis les modestes débuts jusqu'à la vaste entreprise actuellement sur pied, l'hommage reconnaissant des dirigeants actuels à la mémoire du directeur Edouard Guhl, dont la valeur et la générosité assurée à la fois la prospérité de la maison et le bien-être du personnel, tels sont les motifs présentés dans la première partie de la plaquette que Beauregard a fait exécuter en souvenir de son cinquantenaire. On y lit également d'intéressantes notes sur l'usage de la bière dans les temps anciens, où l'on apprend que, sept mille ans avant Jésus-Christ, les Babyloniens appréciaient déjà cette boisson. Ensuite, deux pages sont consacrées aux photographies des membres du conseil d'administration, et la première partie de la plaquette se termine par quelques vues de la Brasserie de Fribourg, en 1883 et en 1933, et des usines actuelles de Fribourg et de Lausanne.

Pour la seconde partie, Beauregard a eu l'idée très heureuse d'en faire une visite, par l'image, de sa brasserie ; c'est ainsi qu'on suit, sur les trente-sept excellentes photos qui forment la série, la fabrication de la bière Beauregard : caves, chaudières, foudres gigantesques où l'on conserve le liquide, cuves de fermentation et machines de toute espèce, rien n'est dérobé à notre visite. Cette captivante brochure se termine par un tableau suggestif sur la valeur nutritive de la bière, et par la présentation de deux « chopos », remplies à pleins bords, voisinant avec des bouteilles de bière Beauregard « spéciale » et « Saint-Nicolas » : affriolante invitation, à vrai dire !

La fabrique Beauregard tout entière doit être félicitée pour le bel effort qu'elle a réalisé et soutenu durant ces cinquante premières années.

## Les indications de nos voitures de tramway

Pour des raisons que nous n'avons pas à discuter, les indications de direction que portaient nos voitures de tramway avaient dû être modifiées pour le Tir fédéral. Les nouvelles inscriptions avaient un air de provisoire qui a fait excuser leur exécution peu esthétique, et chacun s'attendait à les voir remplacer par quelque chose de plus net et de définitif.

Rien n'est encore venu. Et nos voitures sont surmontées de numéros grêles et qui s'aperçoivent mal, au lieu des chiffres cossus que nous avions d'abord. Les disques en couleur : rouge, vert, jaune, qui surmontaient les voitures, auxquels on était habitué et qui se voyaient de loin ne nous ont pas été rendus.

Quant aux inscriptions au flanc des voitures, on y a heureusement fait figurer le mot *gare*, qui est indispensable pour les étrangers ; mais ces inscriptions sont mal faites et ne se lisent que difficilement si on n'est pas droit devant. Et cela n'est pas peint proprement, en lettres larges, sur un fond qui les fasse ressortir.

A propos de ces indications, signalons l'idée peu heureuse qu'on avait eue d'inscrire : *Zähringen rive droite*, pour ceux qui veulent passer le pont.

Géographiquement, c'était exact. Mais combien de personnes savent quelle est la rive droite et quelle est la rive gauche ? Et on entend les employés obligés de demander : « De ce côté-ci du pont ou de l'autre côté ? » Pour leur épargner cette fastidieuse question, il faut désigner par deux inscriptions différentes les deux côtés du pont, mettre *Zähringen* pour l'arrêt à côté de l'ancien hôtel *Zähringen* et mettre *Schanberg* pour l'arrêt final vis-à-vis du jardin du Jet d'eau.

L'inscription *Cimetière* serait avantageusement remplacée par *Saint-Léonard*, qui convient mieux pour les voyageurs du groupe d'Agy.

## Natation

Samedi, aux bains de la Mottaz, le Cercle des nageurs de Fribourg a terminé sa saison en faisant disputer son concours interne. On a pu constater avec plaisir les bons résultats obtenus, ce qui confirme cette année l'excellente tenue de Fribourg dans le championnat suisse, où il s'est classé second en série B, après Berne.

Résultats : 100 m. libre (messieurs) : 1. Marcel Heimo, 1 m. 16 s.  $\frac{3}{8}$  ; 2. René Perrin, 1 m. 20 s.

200 m. brasse (messieurs) : 1. Alfred Tschopp, 3 m. 170.

100 m. dos (messieurs) : 1. Alfred Tschopp, 1 m. 26 s.  $\frac{3}{8}$ .

100 m. libre (dames) : 1. M<sup>lle</sup> Daguet, 1 m. 51 s.

100 m. brasse (dames) : 1. M<sup>lle</sup> Daguet, 2 m. 3 s.  $\frac{1}{8}$ .

50 m. dos (dames) : 1. M<sup>lle</sup> Daguet, 59 s.

50 m. libre (juniors) : 1. Sauser, 35 s.  $\frac{1}{8}$  ; 2. Lorson, 40 s. ; 3. E. Lob, 52 s.

50 m. dos (juniors) : 1. Sauser, 1 m. 2 s. ; 2. E. Lob, 1 m. 5 s.

50 m. brasse (juniors) : 1. Sauser, 44 s.  $\frac{1}{8}$  ; 2. Dessibourg, 45 s.  $\frac{1}{8}$  ; 3. Delamadeleine, 45 s.  $\frac{3}{8}$  ; 4. Blaser, 48 s.  $\frac{1}{8}$ .

## Récolte des vins

La vendange va commencer dans le Vuilly très prochainement. On estime la récolte à près de 800,000 litres. Ce sera la plus forte qu'on enregistrera depuis bien longtemps.

A titre de comparaison, voici les estimations approximatives pour le vignoble suisse : Valais, 16 à 18 millions de litres ; Genève, 6 à 7 millions ; Neuchâtel, 7 millions ; Vaud, 28 à 30 millions ; Berne, 1,500,000 litres ; Suisse allemande, 27 à 28 millions. Ce qui fait un total d'environ 90 millions. La consommation de la Suisse est, en vins blancs et rouges, de 220 millions par année.

Une baisse de 30 à 40 % est prévue. On pourra boire d'excellents crus à 2 fr. 50 le litre, au lieu de 3 fr. 50 et plus actuellement.

## Le concours de section de l'Association fribourgeoise des sous-officiers

Ce concours s'est déroulé dimanche, dans les meilleures conditions. Il comprenait trois parties, le concours au fusil avec mention fédérale et distinction argent, maximum 120 points (60 inscriptions) ; le concours au pistolet, avec mention fédérale et distinction argent, maximum 160 points (35 inscriptions) ; le concours du lancer des grenades (35 inscriptions).

Voici les noms des tireurs qui ont obtenu des distinctions :

Fusil : 1. Joseph Barras, 112 p. ; 2. Alfred Lehner, 109 p. ; 3. Georges Riva, 108 p. ; 4. Walter Widmer, 108 p. ; 5. L. Ochsenbein, 107 p. ; 6. Roger Molliet, 107 p. ; 7. Fritz Andrist, 107 p. ; 8. Ernest Kolly, 106 p. ; 9. Louis Butty, 106 p. ; 10. Léon Brohy, 106 p. ; 11. Hermann Etter, 105 p. ; 12. Louis Ruffieux, 105 p. ; 13. Henri Limat, 105 p. ; 14. Auguste Thurler, 105 p. ; 15. Robert Jordan, 105 p. ; 16. Edouard Rossmann, 105 p. ; 17. Louis Bulliard, 104 p. ; 18. Jean Bourget, 104 p. ; 19. Edouard Yantz, 104 p. ; 20. Otto Hofer, 103 p. ; 21. Otto von Dach, 103 p. ; 22. Walter Kemm, 103 p. ; 23. Emile Brechbühl, 102 p. ; 24. Louis Grivet, 102 p. ; 25. Ernest Mauron, 102 p. ; 26. Olivier Dévaud, 102 p. ; 27. Emile Piller, 102 p.

Pistolet : 1. Florian Bullo, 141 p. ; 2. Louis Ruffieux, 141 p. ; 3. Louis Deillon, 140 p. ; 4. Hermann Etter, 138 p. ; 5. Lucien Ochsenbein, 137 p. ; 6. Otto von Dach, 137 p. ; 7. Ernest Kolly, 132 p. ; 8. Eugène Markwalder, 131 p. ; 9. Léon Brohy, 130 p. ; 10. Jean Bourget, 129 p.

Grenades : 1. Roger Molliet, 46,3 p. ; 2. Joseph Fontana, 46,1 p. ; 3. Louis Page, 45,9 p. ; 4. Fritz Andrist, 44,8 p. ; 5. Ernest Kolly, 43,8 p. ; 6. Robert Périsset, 43,6 p. ; 7. Adolphe Fontana, 42,0 p. ; 8. Joseph Neuhaus, 41,7 p. ; 9. Henri Limat, 41,3 p. ; 10. Pierre Bærswyl, 41,2 p. ; 11. Louis Wolhauser, 40,4 p. ; 12. Henri Maradan, 40,4 p. ; 13. Joseph Henseler, 40,3 p. ; 14. Herbert Fleckner, 40,1 p.

La distribution des mentions et distinctions a eu lieu le soir même, à l'hôtel de la Croix-Blanche. Par la même occasion, la section fribourgeoise des sous-officiers a procédé à la réception officielle du prix remporté par elle au concours de sections au pistolet de la dernière fête fédérale de tir. Ce prix était constitué par un grenadier en bronze offert par la République Argentine, une coupe de la Fédération des tireurs au pistolet et au revolver, avec une couronne de laurier or. La section avait obtenu au Tir fédéral le deuxième rang de sa catégorie avec 82,630 p.

Le premier-lieutenant Albert Feller, chef du tir au pistolet au Tir fédéral, et l'adjudant Lehner, président de la section, ont pris la parole pour remercier les membres de la section qui se sont présentés et spécialement ceux qui se sont dévoués à l'organisation du concours au sein des différents comités. Leurs remerciements sont allés aussi aux officiers qui ont bien voulu accepter la charge d'experts pour chaque discipline prévue au concours : le premier-lieutenant Gysin, pour le fusil ; le premier-lieutenant Feller, pour le pistolet, et le lieutenant Schorderet, pour les grenades.

Le sergent Bourget, chose à remarquer, avait obtenu à ce concours sa 100<sup>me</sup> couronne de tireur.

La soirée se termina dans l'atmosphère de la plus franche cordialité. Les résultats obtenus sont un précieux encouragement pour l'avenir.

## Tournoi de tennis

Les finales du tournoi d'automne du Lawn-tennis-club de Fribourg ont eu lieu dimanche après midi, sur les courts du Gambach. Le temps les a favorisés et un assez nombreux public s'y est intéressé. En voici les résultats :

Simples-Messieurs : Léo Baudère a battu Edouard de Weck.

Simples-Dames : M<sup>lle</sup> Fischer a battu M<sup>lle</sup> Kemm.

Doubles-Messieurs : MM. de Weck ont battu Baudère-Morandi.

Doubles-mixtes : la comtesse de Lépiniois et M. de Graffenried ont battu M<sup>lle</sup> de Boocard et M. Esseiva.

Le comité qui a présidé à l'organisation du tournoi et à toute l'activité de la saison est composé de MM. Louis Dupraz, président ; Alexandre Winkler, vice-président ; Henri Droux, secrétaire ; Gaston Jæger, caissier ; Albert de Reynold, administrateur, et Francis Benett, membre-adjoint.

## Association de cautionnement des arts et métiers fribourgeois

Le comité de cette Association a tenu, dimanche, au Musée des arts et métiers à Fribourg, sous la présidence de M. le directeur Delabays, une intéressante séance. Il y a été constaté, tout d'abord, avec une vive satisfaction, que de la somme souscrite par les membres de l'Association, une très grande partie est déjà versée, ce qui prouve la bonne volonté et la solidarité de nos artisans, surtout par le temps de crise que nous traversons.

Le Bureau, composé à ce jour du président, M. Delabays, et du gérant, M. Roggo, s'est complété dimanche par la désignation d'un troisième membre, dans la personne de M. Charles Leimgruber, confiseur, à Fribourg.

Le comité a ratifié le contrat de collaboration entre l'Office fiduciaire et de comptabilité des Arts et Métiers fribourgeois et l'Office de comptabilité de l'Union suisse des Arts et Métiers.

En outre, le comité s'est occupé de quelques artisans qui ont demandé l'appui de l'Association de cautionnement.

Enfin, il a été décidé de ne faire appel à l'appui de l'Etat que lorsque l'Association de cautionnement ne pourra plus faire face, par ses propres moyens, aux demandes des artisans.

## Foire de la Saint-Denis

On nous écrit :

La traditionnelle foire de la Saint-Denis a commencé hier matin à Bulle par un temps très favorable. Le matin, il y avait la foire aux poulaillers où on a compté 33 sujets ; les transactions ont été assez actives à des prix atteignant jusqu'à 600 fr. pour les meilleurs animaux.

Sur la place du gros bétail, on avait amené 903 pièces ; ce nombre a dépassé celui de l'année dernière. Ce sont, en général, des sujets de choix ; cependant, les ventes ne semblent pas très actives et rémunératrices ; les prix ont varié de 400 à 700 fr., s'élevant parfois jusqu'à 800 fr. pour des sujets de qualité. La foire au gros bétail s'achève aujourd'hui ; jeudi sera la journée réservée plus particulièrement aux forains et aux ménagères.

Hier matin, c'étaient également les foires d'Albeuve et de Charmey ; il a été amené à chacune d'elles une cinquantaine de sujets et quelques ventes s'y sont opérées.

## Pour la fête des vendanges à Neuchâtel

Il est accordé les facilités de transport suivantes pour la fête des vendanges qui aura lieu dimanche, à Neuchâtel : Départ de Fribourg : émission d'un billet spécial à 3 fr. 65 valable à tous les trains de la journée ; aux stations intermédiaires, délivrance du billet simple course, valable pour le retour.

Il est prévu un train spécial partant de Fribourg à 13 h. 02 ; arrivée à Neuchâtel, à 14 h. 15. Pour le retour, un train spécial partira de Neuchâtel à 18 h. 38 pour arriver à Fribourg à 20 h. 15.

## Chez nos aviculteurs

On nous écrit :

Plusieurs aviculteurs fribourgeois ont exposé au Comptoir de Lausanne. Signalons les résultats suivants :

Lapins : Pacifique Kolly, pour géants belges, 95 p. 5, 92,5 et 86 p. Robert Monnard, Tatroz, 93 p. Jules Bondallaz, à Semsales, pour argentés de Champagne, 91 et 90 p. 5.

Volailles : Alfred Crotti, Bulle, pour Faverolles, 93,90 et 90 p. Anna Pittet, à Romanens, pour Barneveldes, 85,84 et 82 p.

Groupe de volailles : Albert Gerber et Jean Bapst, à La Tour-de-Trême pour Rhodes Island ont obtenu, le premier, la mention *très bien*, et le second, la mention *bien*. M. Fritz Burki, à Bulle, a obtenu la même mention pour Wyandottes blanches.

## MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 22 septembre :

Œufs, 1 fr. 50-1 fr. 60 la douzaine. Pommés de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 20-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 20 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Haricots,  $\frac{1}{2}$  kilo, 25-30 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10-15 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Concombres, la pièce, 10 c. Raves, le paquet, 20 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 50-70 c. Rhubarbe, la botte, 20 c. Tomates, le kilo, 30 c. Pommes, les 5 litres, 40-70 c. Poires (div. sortes), les 5 litres, 60-1 fr. 20. Mûres, le litre, 70 c. Pruneaux, les 2 litres, 30-40 c. Raisin, le  $\frac{1}{2}$  kilo, 30-40 c. Pêches, le  $\frac{1}{2}$  kilo, 45-50 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Coings, la douzaine, 1 fr. Noix, le litre, 40 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

## Générosité

Dimanche, la section fribourgeoise du Touring-Club suisse, que préside si heureusement M. le lieutenant-colonel Marro, a généreusement offert aux enfants de l'orphelinat Duvillard, à Bulle, une course à Château-d'Oex. Elle y ajouta généreusement une collation. On devine la joie des petits orphelins devant cette attention délicate.

## Un accident

M. Jacques Geschworner, âgé de vingt-quatre ans, apprenti maréchal à Belfaux, a fait une chute de bicyclette près de Wünnewyl. Il fut conduit à l'hôpital cantonal avec une clavicule brisée. L'état du blessé est satisfaisant.

## Chez les pompiers bullois

On nous écrit :  
Le corps des pompiers de Bulle a eu dimanche après midi sa revue annuelle, sous la direction du capitaine Genoud. Son effectif est actuellement de plus de cent hommes. Le major Claraz fonctionnait comme expert.

L'ordre du jour prévoyait d'abord le rassemblement et la présentation de la compagnie, le rapport par le fourrier et l'inspection du matériel, puis une supposition tactique. M. le Dr Allemann, délégué à la police du feu, représentait l'autorité bulloise ; il était accompagné de MM. Romanens et Rappo, conseillers communaux.

Deux sections furent inspectées à la pompe et deux autres à l'hydrant et aux échelles. Le poste de premiers secours avait comme tâche le sauvetage. Cette inspection, ainsi que celle du matériel, prouva une organisation excellente et un travail intelligent.

Pour la supposition, l'alarme fut donnée par le tocsin. Le feu avait éclaté à l'immeuble de Mme veuve Dunand, maréchal, dans des circonstances particulièrement difficiles. En neuf minutes, les conduites furent installées et la défense parfaitement organisée. Elle fut suivie d'une critique où l'expert se déclara particulièrement satisfait et félicita les pompiers bullois et leurs chefs.

Un défilé termina cette manifestation et l'on entendit ensuite d'excellentes paroles de M. le Dr Allemann, conseiller communal, et du major Claraz qui relevèrent tous deux l'importance de la défense du feu et rendirent hommage au corps des pompiers bullois. M. Genoud, capitaine, souligna leur bon esprit de discipline et leur zèle au travail.

## Foire aux provisions

(4-15 octobre)

Les nombreux visiteurs de la prochaine Foire aux provisions éprouveront du plaisir à constater combien cette belle manifestation économique est utile aux producteurs fribourgeois et combien elle rend d'appréciables services à leur fidèle clientèle. Ils seront non moins enchantés de saisir sur le vif combien ce marché annuel resserre les liens de cordiale fraternité qui doivent exister entre les diverses classes de notre population, entre commerçants et consommateurs, entre citadins et gens de campagne.

Quant aux plaisirs gastronomiques, est-il besoin de préciser que soit à la taverne, soit à la pinte du Vully, soit au salon des confiseurs ou dans les différents stands de dégustation, chacun des visiteurs trouvera occasion d'en parcourir toute la gamme, d'en éprouver toutes les variétés ?

## Société fribourgeoise des officiers

Dimanche 30 septembre, aura lieu la grande manifestation nationale des Rangiers, à l'occasion du 20<sup>me</sup> anniversaire de la mobilisation de guerre. Les officiers y assisteront en tenue civile. Les militaires en civil peuvent voyager à demi-tarif s'ils sont en possession d'une carte de légitimation délivrée par la Société des officiers ou sous-officiers. Voici le programme :

10 h. 15-11 h. 15, cultes militaires catholique et protestant ; 11 h. 30, départ pour le monument national ; de 11 h. 45 à 12 h. 45, cérémonie commémorative devant le monument, avec discours de M. Pilet-Golaz, président de la Confédération ; 12 h. 45, départ pour la Caquerelle ; 13 h., bivouac ; de 13 h. 30 à 15 h. 30, concert par une fanfare militaire.

Les participants qui désirent prendre part au bivouac sont priés de le faire savoir au plus tôt au président de la Société fribourgeoise des officiers. Le comité de cette société prie, en outre, les officiers qui ont l'intention de se rendre aux Rangiers en automobile d'annoncer les places qu'ils peuvent mettre à disposition. Rendez-vous des automobilistes, dimanche 30 septembre, à 7 h. 30, place de la Gare.

## RADIO

Mercredi, 26 septembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 13 h. 15, suite du gramo-concert. 15 h. 59, signal de l'heure. 16 h. (de Berne), concert. 18 h., heure des enfants. 18 h. 30, cours d'espéranto. 18 h. 40, airs d'opéras. 18 h. 50, Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10, Océans, mers et côtes, entretien par M. André Chaix. 20 h., Le chant à la montagne. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, concert de musique légère par l'Harmonie municipale de la ville de Genève. 22 h., Les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

16 h., émission commune, concert de musique russe par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h. 45, danses de maîtres connus. 17 h. 15, célèbres valses viennoises (gramo). 17 h. 30, chants viennois et duos. 17 h. 50, intermède de disques. 19 h. 50, danses nationales, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h. 15, concert du soir par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h. 55, relais de Vienne. Paris P. T. T., 12 h. 15, déjeuner-concert par l'Orchestre national. Strasbourg, 20 h. 30, Princesse Dolla, opérette en trois actes. Radio-Luxembourg, 20 h. 20, concert de musique espagnole. Koenigswusterhausen, 21 h., soirée variée. Munich, 22 h. 20, concert d'orgue, de chant et de violon. Leipzig, 21 h., une soirée à Vienne. Berlin, 21 h., soirée variée. Hambourg, 23 h., concert du soir par l'orchestre de chambre de la Saxe. Londres (Daventry), 15 h. 30, concert par l'orchestre municipal de Bournemouth. 20 h., promenade-concert, relayé du Queen's Hall, Londres. Vienne, 20 h. 5, IV<sup>me</sup> concert à l'occasion de la Fête de la « Ravag », donné par l'Orchestre symphonique de Vienne. Prague, 21 h., concert consacré au 60<sup>me</sup> anniversaire du compositeur Arnold Schönberg.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Francfort, concert matinal. 14 h. à 14 h. 30, Vienne, disques. 14 h. 30 à 15 h. 30, Paris P. T. T., concert. 22 h. 15 à 1 h., Vienne, concert d'orchestre. Disques.

## Assistance médicale en pleine mer

L'un des plus grands mérites de la téléphonie sans fil, en dehors de la radiophonie, est certainement celui de venir en aide aux malades en pleine mer ; de cette façon, nombre de vies humaines ont déjà été sauvées.

C'est ainsi que, dernièrement, le navire *Monawāi*, naviguant entre Sydney (Australie) et Wellington (capitale de la Nouvelle-Zélande), reçut un radiotélégramme originaire de la barque finlandaise *Favell*, se trouvant à proximité, disant que l'un des passagers était gravement malade et demandant de l'aide. Le capitaine Davey changea immédiatement de route et se dirigea à toute vapeur vers l'endroit où se trouvait la barque en question.

Arrivé sur les lieux, le *Favell* mit une chaloupe à la mer pour transporter le malade à bord du *Monawāi*, qui déposa le malade à Sydney, où il fut sur le champ hospitalisé.

## Cinéma

« Maria Chapdelaine »

C'est en octobre que sera présentée, à Paris, *Maria Chapdelaine*, dans la réalisation de Julien Duvivier. On nous promet un grand film, et nous en acceptons d'autant plus volontiers l'augure que *Maria Chapdelaine* est de ces productions comme on doit en souhaiter beaucoup.

Julien Duvivier a fait deux voyages au Canada, et il a tourné des scènes sur les lieux mêmes où se passe le roman de Louis Hémon : l'hiver, il opérait par -30 degrés au-dessous de zéro ; cet été, les moustiques sous un soleil de plomb remplaçaient les flocons de neige.

En cette année où le Canada célèbre le quatrième centenaire de sa découverte par Jacques Cartier, le voyage de Julien Duvivier n'a pas passé inaperçu là-bas. Le « cousin de France » s'est vu souhaiter la bienvenue partout ; et il sera populaire au Canada si, comme on l'espère, *Maria Chapdelaine* traduit bien les mœurs et le caractère de l'habitant.

Julien Duvivier a terminé son film dans un studio de Neuilly où l'on a reconstitué un petit coin du Canada. On nous dit déjà que M<sup>lle</sup> Madeleine Renaud sera inoubliable dans son rôle de *Maria Chapdelaine*. On attend bien, en effet, de cette grande artiste, une création de premier ordre.

## Publications nouvelles

*Une invraisemblable traversée de la Chine.*  
P. Huc, prêtre de la mission.

« Les bonnes lectures », dans un de leurs précédents volumes, ont publié le récit passionnant et souvent dramatique du Père Huc affrontant avec courage, vaillance et bonne humeur, tous les dangers pour pénétrer au cœur du Thibet, dans l'invincible Lha-ssa.

Les lecteurs savent comment il fut expulsé avec son compagnon sur l'intervention des autorités chinoises.

Voici, aujourd'hui, une nouvelle série des aventures qui jalonnèrent la route du Père Huc : *Une invraisemblable traversée de la Chine.*

Du drame, cette fois, nous passons à la comédie, et presque toujours au burlesque. Jugés à Tching-tou-fou, condamnés à être reconduits jusqu'à Canton, et, de ce fait, à traverser la Chine entière, sous bonne escorte, les deux missionnaires, parés des couleurs impériales, courbent toutes les autorités chinoises à leur volonté. La bonne humeur, la finesse et l'audace du P. Huc renversent tous les rôles. Il se fait respecter,

contraint les préfets et les mandarins à le servir, impose à la justice chinoise de remplir sa mission, s'empare même une fois du tribunal pour rendre lui-même la sentence. Ces deux prêtres français, qui pouvaient craindre le martyre, parcourent ainsi la Chine, transportés en palanquin et comblés d'honneurs.

On lira *Une invraisemblable traversée de la Chine* (Flammarion, éditeur, collection « Les bonnes lectures », un volume : 3 fr. 95), triomphes de la foi, de la verve et du courage français.

*Le Ciel*, poème de Louis Bouellat. Prix : 1 fr., en vente à la Librairie catholique.

M. Bouellat a composé une plaquette pleine d'inspiration charmante. *Le Ciel* est une œuvre qu'il faut louer par sa richesse d'idées et le souffle si chrétien qui l'anime.

*Le Ciel* fait pendant à un poème de même valeur, intitulé *La Terre*, paru l'an dernier.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

+

Monsieur Pierre Bersier et ses enfants, à Paris ; M. et Mme Laurent Bersier-Chobaz, au Petit-Marly ; M. Alexandre Bersier-Preisig, à Zurich ; M. et Mme Edouard Bersier-Chardonnens ; M. et Mme Henri Bersier-Krattiger ; M. et Mme Henri Sudan-Bersier, à Fribourg ; M. Raymond Bersier-Romy, à Chexbres ; M. et Mme Bucher-Bersier ; M. et Mme Rossier-Bersier, au Petit-Marly ; M. et Mme Messikommer-Chobaz, à Saint-Gall, font part du décès de

## Madame Pierre BERSIER

survenu à Paris, après une longue maladie.

+

Monsieur Théodore Giroud, à Villaranon, ses neveux et nièces à Villaranon, Ursy et Siviriez ; les familles parentes, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Mademoiselle Marie GIROUD

leur chère sœur et tante, pieusement décédée le 25 septembre, dans sa 70<sup>me</sup> année, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Siviriez, jeudi, le 27 septembre, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Louis Dupasquier, ses enfants et petits-enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur cruelle épreuve.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A.

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

## Le secret du disque

par Paul SAMY

Leur mariage fut précédé de celui d'Annie Férette avec le journaliste Dermond, qui ne devait apprendre que plus tard, dans un aveu de sa jeune femme, à qui il devait sa notoriété et la haute situation qu'il avait conquise dans son journal, attaché à un collaborateur aussi précieux.

Suzanne et l'ingénieur furent les témoins d'Annie, à qui ils devaient, eux aussi, d'avoir retrouvé une paix si nécessaire à leurs cœurs.

Ce fut enfin, au mois de janvier, leur tour de faire consacrer le bonheur qu'ils avaient attendu si longtemps.

La cérémonie, qui fut célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Termes, se déroula dans la plus grande intimité. N'y assistaient que quelques amis, les Virert et les Dermond pour Suzanne, le directeur de l'usine Bonnet pour Lorient.

La vieille maman de celui-ci avait quitté son village pour être à côté de ses fils, et Mlle Turrel s'était fait une joie d'accompagner celle dont elle avait guidé les premiers pas dans la vie et auprès de laquelle elle allait vivre durant ses vieux jours, seul lien qui la rattachait au monde.

A la sacristie, Suzanne fut étonnée de trouver Mme Dornberg.

— Je n'ai pas seulement voulu, lui dit l'ancienne amie de la comtesse d'Orville, en la prenant à part, venir vous féliciter de votre bonheur, mais aussi vous faire part du mien.

Et lui glissant une lettre entre les mains :

— Vous la lirez chez vous, lui dit la mère de Berthe. Elle est longue et vous expliquera dans quelles conditions ma fille a retrouvé le capitaine Durtill, qui rentre en France en congé de convalescence. Tous deux nous reviennent, cette fois pour se marier.

— Ne vous avais-je pas dit, fit Suzanne, que le capitaine Durtill ne résisterait pas au geste d'amour de la jolie infirmière ?

— Vous verrez ! vous verrez ! dit Mme Dornberg. Mais, ajouta-t-elle, en baissant la voix, à la fin, Berthe me dit qu'en prenant le bateau pour le Maroc, il y a deux mois, à Pauillac, il lui avait semblé reconnaître la comtesse d'Orville qui allait s'embarquer. C'est curieux, n'est-ce pas ? Au revoir ! je vous laisse à vos invités... Mais je vous embrasse !

Et elle gagna la sortie.

— Vous ne vous rappelez pas, sans doute, cette histoire du capitaine Durtill ? dit Suzanne à Jean dans l'automobile qui les ramenait rue Poncelet. Ce fut une victime de cette femme. Il méritait bien cette revanche en épousant celle qui, inconsciemment, l'avait perdu.

La lettre de Dornberg, qu'ils lurent ensemble, racontait par quelles vicissitudes elle avait passé durant un long mois pour retrouver l'officier qui avait été grièvement blessé au cours du mois de décembre dans l'Anti-Atlas.

Elle avait fini par apprendre que l'officier avait été, d'ambulance en ambulance, transporté à l'hôpital de Marrakech, où elle avait pu se faire admettre, grâce à son diplôme, comme infirmière, et disait la joie de l'officier et son émotion de la trouver à son chevet.

Pendant un long mois, elle lui avait prodigué ses soins, et leur mutuel amour avait fleuri ce permanent contact avec la souffrance.

L'officier presque guéri, elle allait le ramener en France, pour ne plus quitter celui dont elle avait racheté la tendresse et reconquis le cœur, un cœur qui avait gardé au fond de lui-même le souvenir d'un rêve qui, miraculeusement, se réalisait.

Suzanne et Jean n'avaient pas voulu promener leur bonheur à travers les pays hospitaliers aux couples nouvellement unis. Ils avaient préféré en goûter les joies dans la vieille demeure où planait toujours pour la jeune femme la figure de son père.

Les travaux de l'ingénieur le retenaient d'ailleurs à Paris.

Mais dès que vinrent les premiers jours d'été, ils se réunirent aux Virert pour retourner à la petite station de Villers-sur-Mer où les rattachaient tant de souvenirs.

Ils avaient loué une fois de plus cette villa Pompadour, voisine de celle de leurs amis, et tous quatre se groupaient chaque après-midi autour de la table du Casino, où, pour la première fois, Lorient, le sauvage Lorient, avait été présenté à celle dont, soir et matin, il suivait de loin l'élégante silhouette.

Un soir, après un course assez fatigante dans la forêt normande et un léger repas, ils étaient rentrés à la villa Pompadour.

Lorient, attiré par la beauté de la nuit sur l'immensité des eaux qu'argentaient les reflets lunaires, errait seul sur la plage, où, jadis, il avait vécu son rêve d'amour.

Suzanne, en l'attendant, s'était étendue sur sa chaise-longue, un livre entre les mains, dans sa chambre du rez-de-chaussée, qu'éclairait à peine une lampe placée près d'elle, sur un guéridon.

Elle avait cessé de lire et se laissait aller au sommeil, quand, brusquement, elle sursauta.

Sa fenêtre s'était ouverte et un homme en enjambait la petite balustrade.

— Oh ! Jean, dit-elle, reconnaissant son mari, comme vous m'avez fait peur ?

— Pas autant, Suzanne, que lorsque je pris le même chemin pour vous dire combien je vous aimais !

— Le chemin des airs ! Vous êtes incorrigible, Jean, dit la jeune femme en lui tendant les bras.

FIN

## CALENDRIER

Mercredi 26 septembre

Saint CYPRIEN et sainte JUSTINE, martyrs

Sainte Justine, après avoir enduré beaucoup de tourments sous l'empereur Dioclétien, convertit au Christ le magicien Cyprien qui s'efforçait de la séduire. Tous deux furent martyrisés en 304.

**L'adulte se nourrit uniquement pour récupérer les forces perdues. Chez l'enfant, la nourriture doit encore contribuer à son développement. Donnez à vos enfants une tasse d'Ovomaltine à leur petit déjeuner.**

†

Madame Gustave Criblet-Auderset, à Romont ;  
Monsieur et Madame O. J. Frey-Criblet, à Romont ;  
Monsieur Francis Criblet, à Romont ;  
Monsieur Maurice Criblet, à Romont ;  
Monsieur et Madame Alfred Criblet et leurs enfants, à Romont et Fribourg ;  
Mademoiselle Hortense Auderset, à Cressier-sur-Morat ;  
Monsieur et Madame J. Malcotti-Auderset et leurs enfants, à Cressier-sur-Morat ;  
Monsieur et Madame L. Auderset et leurs enfants, à Cressier-sur-Morat ;  
Madame veuve O. Gendre, à Courmillens ;  
Madame veuve A. Jungo, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Louis Chadenier et leurs enfants, à Paris ;  
les familles Criblet, à Genève, Paris et Bruxelles ;  
les familles Savoy-Criblet, Carrel, Terrapon ;  
les familles parentes et alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Gustave Criblet-Auderset**  
buffetier

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, pieusement décédé le 23 septembre, à l'âge de soixante ans, muni des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi, 26 septembre, à 9 h. ½.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Conseil communal de Romont  
fait part du décès de  
**Monsieur Gustave CRIBLET**  
son très dévoué syndic

L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi 26 septembre, à 9 h. ½. Le cortège mortuaire se formera à la Place de la Gare, dès 9 heures.

†

Le Conseil d'administration  
de l'Hôpital cantonal  
fait part du décès de son membre dévoué

**Monsieur Gustave CRIBLET**  
député

L'enterrement aura lieu mercredi, 26 septembre, à 9 h. ½, à Romont.

†

La Société suisse des voyageurs de commerce,  
section de Fribourg

fait part du décès de  
**Monsieur Gustave CRIBLET**  
membre actif

et prie ses membres de bien vouloir assister à l'enterrement qui aura lieu à Romont, mercredi matin, à 9 h. ½.

Pompes funèbres générales, Fribourg  
Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27  
Cercueils - Transports - Couronnes

†

La Société des cafetiers de la Glâne  
fait part du décès de son cher collègue et membre-fondateur

**Monsieur Gustave CRIBLET**  
député

L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi, 26 septembre, à 9 h. ½.

†

La Société des Cafetiers de la ville de Fribourg  
fait part du décès de

**Monsieur Gustave CRIBLET**  
député  
président cantonal

L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi, 26 septembre, à 9 h. ½.

†

L'Association suisse de sous-officiers  
section de la Glâne  
fait part du décès de son membre honoraire

**M. le lieutenant Gustave Criblet**

L'enterrement aura lieu à Romont, le 26 septembre, à 9 h. ½.

†

La Société de tir de la ville de Fribourg  
fait part à ses membres du décès de

**Monsieur Gustave CRIBLET**  
membre passif

L'enterrement aura lieu mercredi, 26 septembre, à 9 h. ½, à Romont.



JUSQU'A JEUDI (INCLUS.)  
Tous les soirs à 20 h. 30  
PLEIN D'ORIGINALITÉ ET D'EMOTION  
**SYMPHONIE INACHEVÉE**  
est un film d'une finesse exceptionnelle  
QU'ACCOMPAGNE UNE MUSIQUE IDÉALE  
Le succès continue  
Téléph. 1300



On demande, tout de suite, dans petit hôtel, une forte

**jeune fille**

connaissant le service de salle.  
S'adresser sous chiffres P 92-38 F, à Publicitas, Fribourg.

**Agriculteur**

cherche immédiatement 6-7 vaches à fourrage sur place cet automne et durant l'hiver.  
S'adresser sous chiffres P 14784 F, à Publicitas, Fribourg.

**ON DEMANDE**

une  
**FEMME de chambre** expérimentée, connaissant le service de table, le lavage, repassage et raccommodage de la lingerie fine. Entrée immédiate. Gages : 60 à 70 fr.  
Mme Henri Von der Weid, Villars - sur - Marly. 14782

Jeune ménage demande place de

**concierge**

ou valet de chambre.  
S'adresser sous chiffres P 41248 F, à Publicitas, Fribourg.

**JEUNE FILLE**

22 ans, honnête et travailleuse, demande place comme femme de chambre dans pension ou hôtel. Certificats à disposition ; photo. — S'adresser sous chiffres P 41247 F, à Publicitas, Fribourg.

**Jambons**

Suis acheteur de jambons de campagne pour la Foire aux provisions. Faire offres à A. Morel, Hôtel Terminus, Fribourg. 14785

**Cartonnage**

Nous engageons ouvriers connaissant la partie.  
S'adresser chez Wuille et Cie, rue du Temple, 6.

**Jeune fille**

expérimentée, parlant français, sachant bien cuire, demandée pour ménage soigné, à Lausanne.  
Madame Dubuis, Villa Lincoln, avenue Mon Loisir, Lausanne. 11514

On demande une

**JEUNE FILLE**

de toute confiance, pour aider dans tous les travaux d'un petit ménage soigné. 7686  
Veuve Barrot, 2, Predigerasse, Berne. 7686

**Personne**

libre s'occuperait de l'entretien des chauffages centraux pendant l'hiver. Prix modéré.  
S'adr., par écrit, sous chiffres P 41245 F, à Publicitas, Fribourg.

**1 mobilier**  
**375 fr.**

(à l'état neuf)  
en noyer massif

1 grand lit 2 pl. avec literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu, 1 tapis moquette, 1 divan moquette, chaises assorties, 1 table de cuisine, et tabourets. Emb. exp. fco.  
R. Fessler, Avenue France, 5, Lausanne. Tél. 31.781. 11058  
(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

**On demande**

à acheter, aux environs immédiats de Fribourg, petite maison avec 3 ou 4 poses de terre.  
S'adresser sous chiffres P 41244 F, à Publicitas, Fribourg.

ON CHERCHE

**à acheter**

une villa ou maison.  
Adresser les offres, par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41249 F.

**A VENDRE, pour raison de famille, dans chef-lieu de district,**

**Excellent Café-RESTAURANT**  
Conditions favorables.

S'adr., par écrit, sous P 2996 BA, à PUBLICITAS, FRIBOURG.

**ROSENGART**

auto 5 H. P., conduite intérieure, 4 places, parfait état, à vendre bas prix. 11518  
S'adresser A. B. 222, Poste restante, Saint-François, Lausanne.

**Cause**

**double emploi**

à remettre commerce de voitures d'enfants, jouets roulants, lits, etc., sur artère très fréquentée. Conditions avantageuses.  
Ecrire sous chiffres A 9149 X, Publicitas, Genève.

**Traducteur**

français-allemand, et vice-versa, demandé par Inst. inter. Hollande. Préf. personne fait études ou pos. expérience domaine soc. économique. Curr. vitae, rel. prétentions, réf.  
Chiffres H 9188 X, Publicitas, Genève.

**CASQUETTES**

**COLLÈGE ST-MICHEL  
TECHNICUM  
ECOLE SECONDAIRE**

**„ LA SOUPLEX ”**

Extra souple, légère, résistante  
La meilleure qualité  
Les plus bas prix

**GALLEY  
Aux Élégants**

Av. de la Gare Rue de Lausanne  
TIMBRES ESCOMPTE 5 %

**La Cidrerie de Guin**

chargera en gare de Chénens des fruits à cidre et à distiller. Pommes et poires bien mûres.

S'adresser à Thiémar, aubergiste, à Chénens. Téléphone 49.67. 14795

**Ecole cantonale de DESSIN  
et D'ART APPLIQUÉ  
LAUSANNE**

Réouverture des cours :  
Le 1<sup>er</sup> octobre.

**FEMME DE CHAMBRE** au courant de tous les travaux de ménage et **FILLE DE CUISINE**, sont demandées dans établissement médical vaudois.  
Offres, avec photo, âge, prétentions et réf. s. chiffres P 893-6 L, à Publicitas, Lausanne.

**Electricité**

Installation de sonnerie, réparation en tous genres, pose de lustrerie, revision et nettoyage de moteurs. Travail soigné. Prix modéré.

**DUC Jos.**

rue de Lausanne, 47, 1<sup>er</sup> étage.

**Avis et recommandation**

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de la population de la ville, ainsi qu'aux directions des divers Etablissements, Pensionnats, Hôtels, Restaurants de la région, qu'il a repris et qu'il exploite pour son compte personnel, le magasin de comestibles

**AU COQ D'OR, Pérolles, 8, Fribourg.**  
Par la fourniture de marchandises de première fraîcheur, par l'application de conditions avantageuses, par un service soigné et rapide, il lui sera possible de satisfaire complètement la clientèle qui voudra bien lui accorder sa confiance. Il se permet donc de se recommander vivement pour tout ce qui concerne ce genre de commerce. 185-5

**Pierre MONTI - BARBEY**

Comestibles Au Coq d'Or,  
Pérolles, 8, Fribourg.  
Poissons. Gibier. Volailles. Conserves. Œufs.  
Vins. Pâtes. 185-5

**Les parents, étudiants et écoliers seront satisfaits  
en se servant**

**aux Librairies St-Paul, à Fribourg**

130, Place St-Nicolas (Tél. 1.97)

38, Pérolles (Tél. 3.79)

Grand assortiment d'articles d'école  
Toutes les nouveautés

Marchand'ise de qualité reconnue  
Les plus bas prix du jour

# Un placement de choix

c'est l'assurance-vie.

Contre une prime modeste, elle garantit dès le premier jour le versement du capital entier. La surveillance technique de la Confédération lui confère une haute sécurité.

Association des sociétés d'assurances sur la vie.

## M<sup>me</sup> Blanche Bon-Barone

professeur dipl.

reprend ses cours de peinture sur porcelaine, émail, cuir repoussés, dessin, peinture Travaux manuels. Leçons particulières. Rue St-Pierre, 12.

## Pâturages en location

La commune de CERNIAT expose en location par voie de soumission, en bloc ou séparément, pour le terme de 6 ans, les pâturages de la Crausaz et du Commun Derrey.

Les conditions peuvent être consultées au Secrétariat communal. 3017

Déposer les soumissions jusqu'au samedi, 29 septembre, à 8 h. du soir.

Par ordre : LE SECRÉTAIRE.

## RED STAR

10



25 cts.

bonne qualité à un prix modique

Fabriques de Tabacs Réunies S. A., Soleure.

## Leçons de piano

par M<sup>lle</sup> J. Frossard, prof. dipl.  
rue des Epouses, 138 (Tél. 89)

## A vendre par soumission

Un domaine de 22 poses, d'un seul tenant, ou 30 poses y compris forêt, au gré de l'amateur ; terre de première qualité, bâtiment à l'état de neuf, à 15 minutes de 2 gares, dans le district de la Sarine. 14710

Adresser les soumissions à M. Joseph Chapuis, à Lentigny, jusqu'au 30 septembre 1934.



Madame...

## LE SALON CLAIRE

Beauregard, 40

Tél. 14.04

Vous présente ses installations ultra-modernes, son service expérimenté, exécuté par des spécialistes ayant des références des plus grandes maisons de Paris et de Genève. 252-3

Coupe - Ondulations - Soins de beauté.

Pour PENSIONNAT à la campagne on cherche CUISINIÈRE, et FILLE DE CHAMBRE sachant coudre et repasser. Sérieuses recommandations exigées. Gages 40 à 70 fr., suivant capacités. 14787

Adresser offres au Château de Marnand, (Vaud).

## Au marché-concours de semences de céréales d'automne à Guin

il y a grand choix en bons lots de

Froment Mont-Calme 22  
Seigle du pays

Froment Plantahof  
Seigle Mont-Calme

On vend seulement des semences visitées et approuvées par la Station fédérale d'essais, à Oerlikon.

Expédition par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.

Le marché-concours dure pendant toute la période de semences d'automne.

Adressez vos commandes au

Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin (Tél. 45.80)

EN SOUSCRIPTION

## VOYAGES EN PAYS DE FRIBOURG

par Louis Maillard,  
inspecteur scolaire

Préface de M. Joseph Pillor,  
conseiller d'Etat

Ouvrage richement illustré  
Superbes vues panoramiques

Scènes variées : Vie religieuse — Vie politique — Vie scolaire — Vie paysanne — Vie industrielle — Vie commerciale — Mœurs — Costumes

Photos du Tir fédéral

L'ouvrage paraîtra le 1<sup>er</sup> novembre 1934  
Le prix de souscription du volume est de Fr. 3.80

On souscrit aux Librairies St-Paul

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

SION

29 & 30 septembre

## Fête d'automne

Le Jeu des Vendanges  
Grand cortège. Folklore  
EXPOSITION DES PRODUITS DU VALAIS  
VENDANGES VALAISANNES

## Vélos

le plus beau choix, aux prix les plus bas possibles par une bonne qualité, au magasin Daler Frères, Route Neuve, 4, derrière le Café Continental. 515

Spécialité de machines modernes chromées, confort, 3 vitesses.

## Occasion unique

A vendre, faute d'emploi, 1 bicyclette d'homme, fabrication suisse, avec éclairage électrique, neuve. Prix d'achat Fr. 185.—, à céder pour Fr. 130.—. A voir de 11 h. à 2 h., et de 5 h. à 7 h., sauf le dimanche. 25618  
Rue du Progrès, 10 A, Beauregard, Fribourg.

## Jeune fille

de 15 ans, demande place aux environs de Fribourg, dans famille catholique, pour aider au ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Faire offres à J. Rosier, Salon de coiffure, Guin (Düdingen). Téléphone : 46.05. 14764

## Personne

d'une certaine âge, désire place de petit ménage sans enfants, près Fribourg ; vie de famille préférée à gros salaire. — Ecrire sous chiffres P 41236 F, à Publicitas, Fribourg.

## A vendre

1 vélo de dame

avec éclairage. Très peu roulé. — Prix Fr. 115.—  
Rue du Progrès, 10 A Fribourg

A voir de 5 à 7 h. du soir. 25-19

## LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50 au magasin DALER frères, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-2

Encore divers articles d'optique à très bas prix.



## Placeur automatique

Introduction automatique des feuilles de compte. — Demandez prospectus ou démonstration avec la machine comptable suisse nouveau modèle.

Comptabilité Ruf S. A.

Lausanne, 13, rue Pichard, Tél. 27.077  
Zurich, Löwenstr. 19  
Tél. 57.680

## A LOUER

rue Locarno, logement 4 pièces, tout de suite ou pour époque à convenir.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14244 F.

A remettre, tout de suite ou date à convenir, à Fribourg.

## BON MAGASIN d'épicerie

bien situé

S'adresser sous chiffres P 12925 F, à Publicitas, Fribourg.

## Douleurs rhumatismales et Goutte



Voulez-vous vous en débarrasser ? Vous le pouvez certainement, mais rappelez-vous bien que les frictions, les applications chaudes et les bains ne peuvent avoir qu'une action passagère. Ils ne vous apportent qu'un faible soulagement et atténueront votre mal pour peu de temps. L'emploi de ces moyens ne donne en aucun cas une guérison complète et définitive. La goutte et le rhumatisme ont leur point de départ dans le sang et sont des « diathèses » engendrées par l'acide urique. Lorsque la composition du sang est anormale, l'acide urique n'est pas éliminé, il s'attaque aux muscles et surtout aux articulations ; nous le répétons, les frictions, la chaleur, les bains, sont inefficaces contre ces manifestations. Le but à atteindre est de dissoudre et d'éliminer l'acide urique du sang. Le succès ne peut être obtenu que par une médication interne et non externe.

Depuis déjà longtemps, les médecins prescrivent le « Gichticin » qui leur donne de remarquables résultats ; des praticiens renommés en ont fait l'éloge dans de nombreuses revues médicales. Si ce médicament n'est pas plus connu de ceux qui souffrent, c'est qu'ils ignorent l'origine de leur mal. Pour faire mieux apprécier le « Gichticin » et en généraliser l'emploi, nous enverrons, pendant une durée limitée, à tout malade qui nous donnera son adresse, un échantillon suffisant de « Gichticin »

gratis et franco

Nous ne demandons aucun argent, mais nous espérons que les personnes qui auront été guéries de leurs maux, recommanderont notre produit à tous ceux qui souffrent comme elles.

Profitez immédiatement de cette offre absolument gratuite ; vous serez étonné des résultats.

Dépôt général : Pharmacie, Horgen 113

Le « Gichticin » est un produit suisse en vente dans toutes les pharmacies.

## Occasion à saisir

A VENDRE à des conditions très avantageuses un stock de chapeaux et fournitures pour modiste.

S'adresser, par écrit, sous chiffres P 14778 A, à Publicitas, Bulle.

## VOYAGEUR

visitant les épicerie et magasins d'alimentation pouvant s'adjoindre un article intéressant,

est demandé

Offres à Case postale 250, Fribourg. 41250

## Enchères de pâturage

Ensuite d'expiration de bail, la commune de Vuisternens-en-Ogoz exposera en location, pour le terme de 3 à 6 ans, le pâturage de la Vuisternaz, de la contenance d'environ 60 poses. Exposition excellente au Gibloux, chalet à l'état neuf, eau intarissable ; conviendrait surtout pour association, syndicat, etc. 14732

Les mises auront lieu le lundi 1<sup>er</sup> octobre, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'auberge communale de Vuisternens-en-Ogoz.

LE CONSEIL COMMUNAL.

Imprimerie St-Paul, Fribourg  
CARTES DE LUXE

## LOCATION DE PIANOS

Conditions favorables

L. von der Weid, 29, rue de Lausanne